

IDE AVEC 2,2 MILLIARDS D'EUROS
**LES ARABES
DÉTRÔNENT
LES EUROPÉENS**

P. 4



LES INTEMPÉRIES FONT ENCORE DES VICTIMES
**1 ENFANT DÉCÉDÉ, 8
BLESSÉS ET
D'IMPORTANTES
DÉGÂTS MATÉRIELS**

P. 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2032 | Jeudi 21 novembre 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

RELANCE DE LA COOPÉRATION ENTRE
LE MONDE ARABE ET L'AFRIQUE
**LE DÉFI À RELEVER
POUR LE 3^E SOMMET
ARABO-AFRICAIN
DE KOWEIT-CITY**

P. 3

RECRUTEMENT DANS LES ADMINISTRATIONS ET LES ENTREPRISES PUBLIQUES

SELLAL BANNIT LA "CARTE MILITAIRE"



P. 5

SWIFT
Have fun again...

SWIFT GL
1.100.000 DA TVN Include

Existe en Automatique

(*) : Ayez du plaisir à nouveau.

EQUIPÉE DE SÉRIE :
Direction Assistée - Double Airbag
Climatisation - ABS & EBD...

www.elsecom-auto.com
www.facebook.com/Suzuki.algerie

MidiLibre 427/13

Elsecom Automobiles - Distributeur Officiel Suzuki
Bab Ezzouar - Alger (Siège & Showroom) : 021 51 01 50 - 0770 81 03 40 - 0770 81 03 69 - 0770 81 00 95 - 0770 81 01 26 - Fax : 021 51 09 44
Succursale Birtouta : 0770 53 34 71 - 0770 53 29 45 - 0770 81 13 31 - Succursale Oran : 040 23 41 52 / 53
Succursale Ouargla : 029 71 32 74 - 0770 99 79 67



Way of Life!



5.000
tee-shirts et casquettes ont été offerts par la DGSN aux supporters algériens à l'occasion du match Algérie-Burkina Faso.

3,3
milliards DA affectés au secteur de la formation professionnelle à Boumerdès pour le quinquennat 2010-2014.

30.000
enfants bénéficieront à Oran de la manifestation "Cinéma-mardi" lancée prochainement par l'association Chougrani.

Lamine Bechichi revisite l'histoire de l'hymne national à Mila

L'histoire de l'hymne national a fait l'objet d'une conférence donnée à Mila par Lamine Bechichi, ancien ministre de l'Information et journaliste à la radio du Front de libération nationale durant la Révolution.

Au cours de son intervention au musée du Moudjahid dans la soirée de lundi à Mila, M. Bechichi a retracé l'historique de Qassaman, écrit par le grand poète et militant nationaliste Moufidi Zakaria. Selon le conférencier, l'idée de composer un hymne officiel de la Révolution revient au militant Hocine Belmili, originaire de Mila, qui avait soumis le projet à Abane Ramdane.

Abane avait ensuite chargé, selon M. Bechichi, Lakhdar Rebbah et Benyoucef Benkhedda de trouver un poète apte à écrire le texte, en insis-

tant sur un contenu "mobilisateur et flétrissant le colonialisme". Le texte de Qassaman a été ainsi écrit en une nuit par Moufidi Zakaria, au début de l'année 1955, dans son commerce situé dans le quartier de La Casbah, au 2, rue Boualem-Rahal, actuellement.

Une première musique de l'hymne a été composée par l'artiste algérien Mohamed Touri, une seconde en Tunisie par Mohamed Triki, et une troisième durant l'été 1956 (version finalement retenue), composée par l'Égyptien Mohamed Faouzi, a précisé le conférencier.

Le public a entendu, pour la circonstance, les trois versions de l'hymne national Qassaman, avant que M. Bechichi n'offre à la bibliothèque de Grarem-Gouga des ouvrages qu'il a écrit, notamment sur l'hymne national.

Timide reprise des travailleurs de l'Etusa

L'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a timidement repris ses activités, mardi, au 9e jour de la grève illimitée entamée, sans préavis, par les chauffeurs et receveurs des bus, en dépit du verdict prononcé par le tribunal administratif de Sidi M'hamed, a-t-on constaté à la station du 1er-Mai de la capitale. Ni le verdict du tribunal qui les somme de reprendre "immédiatement" le travail, ni les conditions météorologiques difficiles, ne semblent affecter les grévistes, regroupés à la station où des bus de l'entreprise sont garés pour empêcher ceux du secteur privé d'occuper les lieux, selon les explications d'un groupe de receveurs et chauffeurs approchés par l'APS. L'ensemble des grévistes plaident pour le rétablissement du bureau syndical affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), suspendu en octobre dernier, afin d'assurer le dialogue et arriver à satisfaire leur principale revendication qui consiste en "l'application de tous les articles de la conven-

tion collective signée et adoptée en 1997 avec effet rétroactif et le respect de ses dispositions juridiques", ont-ils rappelé.

Selon eux, "il est normal que la grève soit considérée comme illégale du moment que le bureau syndical a été suspendu".

C'est cet état de fait qu'il les a obligés d'entamer leur grève sans un préavis, ont-ils fait savoir tout en affirmant qu'ils poursuivront la grève tant que les revendications n'ont pas été satisfaites.



Forte délégation algérienne au "Milipol Paris 2013"

Une forte délégation algérienne, représentée notamment par le commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Ahmed Boustila, et le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, ont pris part mardi au 18e salon mondial de la sécurité intérieure (Milipol Paris 2013) qui se tient dans la capitale française du 19 au 22 novembre.

Les deux responsables ont, à côté du directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha Lahbiri, assisté à l'ouverture du Salon par le ministre français de l'Intérieur, Manuel Valls, et le Premier ministre du Qatar, Cheikh Abdallah Ibn Nasser Ben Khalifa Al Tani, pays qui accueille, en alternance avec Paris, le

Milipol, présenté comme le premier salon de la sécurité au monde et un outil privilégié d'informations et de relations largement ouvert aux professionnels de la sécurité, industriels, utilisateurs, acheteurs et exposants de toutes nationalités.

La délégation algérienne s'est ensuite intéressée, en marquant des haltes dans différents stands, aux dernières innovations en matière d'équipements et de matériels de sécurité.

Elle a eu des échanges avec des exposants spécialisés dans la téléphonie d'investigation, la géolocalisation et les technologies nouvelles en matière de renforcement de la sécurité et des biens et des personnes.

Il lui réclame 150.000 euros après son refus de... l'épouser

Durant quatre années, il a courtisé sa prof de danse. Pour arriver à ses fins, il a dépensé sans compter. Quand elle a refusé sa demande en mariage, il ne s'est pas démonté et lui a réclamé le remboursement des 150.000 euros investis à perte. Bruce Disting, 65 ans, est un homme brisé. Il n'a pas mis longtemps à tomber sous le charme de cette mère célibataire et il n'a pas hésité à lui payer des séances chez le dentiste, des fêtes d'anniversaire pour ses enfants, des cours de Zumba. Il va même jusqu'à lui payer une liposuction et des implants mammaires. Mais quand il lui demande sa main la réponse est... non. Une réponse inacceptable pour Bruce. Son sang ne fait qu'un tour et il lui réclame de rembourser tout l'argent dépensé pour elle : 150 000 euros selon ses comptes. Il a précisé dans l'émission TV australienne A Current Affair que toutes ces dépenses n'étaient pas des cadeaux mais bien des prêts. Il a également ajouté que Marie Lacombe lui avait à l'origine demandé de lui payer une intervention chirurgicale d'urgence. Ce n'est que quand il était arrivé à l'hôpital qu'il a découvert que son argent avait en fait servi à une mammoplastie. Pour Marie Lacombe Bruce, se sentant rejeté, essaierait simplement de se venger. Elle a ajouté qu'elle avait travaillé en tant que secrétaire pour lui pendant quatre ans sans toucher d'argent : "Où est l'argent que j'aurai dû toucher pour ces quatre ans de travail ? Quand il pourra s'asseoir et me payer, on fera la différence". On ne sait pas comment finira cette histoire mais une chose est sûre : pour Bruce, la danse, c'est terminé. "J'en ai probablement la capacité physique, mentalement aussi j'en suis capable. Mais émotionnellement ce n'est plus ça" a-t-il expliqué à la chaîne 9News.

Un tronçon d'escalier de la Tour Eiffel aux enchères à Paris

Un tronçon d'escalier de la Tour Eiffel, d'une hauteur de 3,50 mètres, sera vendu aux enchères lundi à Paris, a annoncé mardi la maison de ventes Artcurial qui l'expose d'ici là dans la cour de son hôtel, rond-point des Champs-Élysées. Estimé entre 20.000 et 30.000 euros, ce tronçon d'un poids de 750 kilos et comprenant 19 marches composait l'escalier hélicoïdal reliant les 2 et 3e étages de l'emblème de la capitale française, parmi les monuments les plus célèbres au monde, édifée par Gustave Eiffel pour l'exposition de 1889. En 1983, de nouvelles normes de sécurité avaient entraîné le démontage de cet escalier, découpé alors en 24 tronçons. L'un d'eux est conservé au premier étage de la Tour, trois autres ont été offerts à des musées français : le musée d'Orsay, le musée de La Villette et le musée de l'Histoire du fer à Nancy. Les 20 éléments restants ont été dispersés aux enchères lors d'une vente organisée au 1er étage de la Tour Eiffel. Le tronçon à nouveau mis aux enchères, lundi, provient d'une collection suisse. En 2009, à Paris, un tronçon de 2,70 m avait pulvérisé toutes les estimations lors d'enchères très disputées : un acheteur privé américain l'avait emporté pour 550.000 euros.

D i x i t Amar Ghoul :

"La grève des travailleurs de l'Etusa est une question interne propre à l'entreprise. Cette question concerne l'entreprise et ses travailleurs et doit être réglée par le dialogue à l'intérieur de l'entreprise. L'Etusa est une entreprise économique qui rémunère ses travailleurs à partir de ses revenus et il est anormal que sa masse salariale soit supérieure à ses revenus, sinon c'est la faillite. Les revendications doivent être conformes à la loi et doivent être soulevées dans le cadre du dialogue, avertissant que la loi sera appliquée de manière stricte à l'égard de toute personne qui enfreindrait cette règle."

RELANCE DE LA COOPÉRATION ENTRE LE MONDE ARABE ET L'AFRIQUE

Le défi à relever pour le 3^e sommet arabo-africain de Koweït-City

La coopération Sud-Sud entre l'Afrique et le monde arabe va-t-elle amorcer un nouveau départ à la faveur de la réunion du 3^e sommet arabo-africain qui a entamé mardi dernier ses travaux à Koweït City ? Les intérêts des deux ensembles régionaux convergent vers cet objectif. Le monde arabe et l'Afrique se sont longtemps tourné le dos, sauf en de rares exceptions liées à des situations particulières. La réunion de Koweït-City prélude à un nouveau départ des relations arabo-africaines dans tous les domaines, particulièrement dans le domaine économique.

Les conditions «sont des plus favorables» pour un essor des relations afro-arabes, a estimé, hier, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, à Koweït-City où il représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux travaux du 3^e sommet arabo-africain. Dans son discours prononcé au deuxième jour des travaux du 3^e sommet arabo-africain le président de la Chambre haute du Parlement, a soutenu que «les conditions sont des plus favorables pour l'expansion du partenariat afro-arabe et son évolution qualitative». Il a souligné dans ce cadre la «constance» de l'engagement de l'Algérie, renouvelant par ailleurs, «la détermination» des autorités du pays à «donner une impulsion décisive à l'édification d'un partenariat stratégique afro-arabe» qui servira, a-t-il poursuivi, «les intérêts supérieurs des peuples des deux ensembles». Abdelkader Bensalah invite ses pairs du monde arabe et de l'Afrique à saisir l'opportunité du sommet pour «accélérer la dynamique de mise en œuvre du plan d'action 2011/2016» adopté lors du 2^e sommet afro-arabe à Syrte en 2010, rappelant que le sommet arabe d'Alger en 1973 a donné «une impulsion décisive» au développement de liens de solidarité multiformes entre le monde arabe et l'Afrique. Misant sur le dynamisme des investisseurs arabes, il a estimé que les perspectives de renforcement de liens économiques mutuellement bénéfiques entre les deux régions «sont prometteuses», d'autant plus que, selon le président du Conseil de la nation, l'Afrique a renoué depuis une décennie avec des taux de croissance appréciable et réalisé des progrès remarquables en matière de gouvernance et gestion économique. Pour le président du Sénat, l'Afrique «offre déjà aux investisseurs des taux de rentabilité parmi les plus élevés au monde», faisant remarquer qu'elle «s'attelle à construire un espace économique intégré et a engagé à cet effet un ambitieux programme de développement d'infrastructures régionales et continentales». Selon lui, «le moment est venu d'accorder une plus large place aux rencontres d'affaires entre opérateurs publics et privés des deux régions pour concrétiser un véritable partenariat», soulignant toutefois, que la tâche «ne saurait être du ressort des seuls gouvernements». Il a souligné dans ce contexte, «l'impératif» de renforcer la



Pour une réelle relance de la coopération .

coopération à tous les niveaux pour relever les défis auxquels les deux régions sont confrontées, relevant «la pertinence» de la priorité accordée à la paix, la sécurité et la stabilité dans la plateforme de partenariat afro-arabe pour 2011/2016, adoptée à Syrte (Libye) en 2010. Abdelkader Bensalah a appelé les souverains, chefs d'Etat et de gouvernement à «redoubler d'efforts pour consolider les progrès accomplis et pour que justice soit rendue aux peuples encore privés de leurs droits nationaux dans nos régions respectives», citant, au premier plan, le peuple palestinien. Il a affirmé que les deux ensembles ont à «faire face au fléau du terrorisme qui tente de mettre à profit la situation économique et sociale difficile et les soubresauts inhérents aux transformations politiques dans certains pays africains et arabes». «Il est dès lors impératif, souligne-t-il, de renforcer notre coopération et notre coordination à tous les niveaux, d'apporter toute notre assistance et témoigner notre solidarité aux pays affectés». Selon le président du Conseil de la nation, la mise en œuvre diligente du programme de coopération politique et diplomatique est «de nature à imprimer un rythme soutenu à nos efforts communs dans ces domaines qui occupent une place centrale dans la problématique de

la paix et la sécurité dans l'espace afro-arabe». Pour le président du Sénat, la mise en œuvre du programme de coopération permettra aussi de «mieux défendre nos intérêts communs dans les forums internationaux».

Par ailleurs, il est à souligner que la déclaration de Koweït adoptée au deuxième jour des travaux du 3^e sommet afro-arabe a mis l'accent sur la promotion de la coopération Sud-Sud entre l'Afrique et le monde arabe, soulignant la nécessité de renforcer les mécanismes de coordination et de concertation en politique entre les deux ensembles et de favoriser le climat des affaires pour accentuer l'intégration régionale. Selon l'Aps qui reprend le texte de la déclaration, les dirigeants arabes et africains ont convenu de promouvoir et de renforcer les relations diplomatiques et consulaires entre les pays des deux ensembles, insistant sur la coopération et la coordination dans la lutte contre le terrorisme. Les dirigeants des deux ensembles ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer la coopération entre les deux régions dans la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, notamment le paiement de rançon aux terroristes et la lutte contre la criminalité transnationale, pour soutenir davantage les efforts à cet égard. La déclaration a

condamné fermement le terrorisme et le trafic illicite sous toutes ses formes en Afrique et dans la région arabe, en particulier dans la région sahélo-saharienne comme en témoigne la grave crise au Mali et demandé aux pays africains et arabes de soutenir la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel. Les dirigeants arabes et africains ont réaffirmé, dans ce document, leur engagement pour une réforme globale du Système des Nations-unies, en particulier du Conseil de sécurité, afin qu'il reflète les réalités internationales actuelles et qu'il soit plus représentatif, équilibré, plus démocratique, plus efficace et équitable, demandant aux deux parties de coordonner leurs positions à cet égard, en tenant compte du Consensus d'Ezulwini de l'Union africaine et des résolutions pertinentes de la ligue des Etats arabes. Les dirigeants africains et arabes ont appuyé la création d'un comité technique et de coordination Afrique-monde arabe et la mise en place d'autres stratégies pour renforcer la coopération, faciliter les discussions sur les questions liées à la migration et coordonner les efforts des deux régions dans l'intérêt mutuel des deux partenaires.

S. B.

LE PREMIER MINISTRE AUJOURD'HUI À CHLEF

Examen de l'avancement du programme de développement

PAR RACIM NIDAL

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est aujourd'hui à Chlef, pour une visite de travail au cours de laquelle il aura notamment à s'enquérir de l'état d'exécution et d'avancement du programme de développement de cette wilaya. Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République,

Sellal, qui sera accompagné d'une importante délégation ministérielle, prendra connaissance des situations de plusieurs secteurs d'activités, notamment ceux des travaux publics, de la santé, du commerce, de l'enseignement de l'habitat et de l'agriculture. Dans ce cadre, le Premier ministre devrait notamment s'arrêter au niveau du port commercial de Ténès. Il visitera également une

exploitation agricole et le projet de réalisation de la station de dessalement d'eau de mer de Mainis ainsi qu'une unité de montage de groupes électrogènes.

Sellal devrait par ailleurs procéder à la mise en service d'un hôpital de 240 lits et inaugurer une bibliothèque universitaire. Il aura également à prendre connaissance, à travers des exposés présentés par les responsables concernés, des situations des

secteurs de l'habitat, du commerce, des ressources en eau et de l'enseignement supérieur. Le Premier ministre présidera également une réunion de travail avec les autorités locales, élargie aux représentants de la société civile, afin de débattre des problèmes qui peuvent entraver le développement de la wilaya et étudiera les voies et moyens permettant de corriger les insuffisances.

R. N.

COOPÉRATION ALGÉRO-ITALIENNE

Des conclusions de partenariat prochainement

Des discussions sont en cours avec de grandes firmes italiennes pour la conclusion de partenariats, qui seront annoncés dans les prochaines semaines, a indiqué mercredi à Alger le ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'Investissement, Amara Benyounes. "L'Italie jouit d'une grande expérience en matière de développement économique, notamment dans le secteur de l'industrie et nous souhaitons signer des contrats de partenariat algéro-italiens", a indiqué le ministre lors d'un Forum algéro-italien, sans donner plus de précisions sur les filières ciblées. Ce forum s'est déroulé en présence également des ministres de l'Agriculture et du Développement rural et de la Pêche et des Ressources halieutiques respectivement Abdelouahab Nouri et Sid Ahmed Ferroukhi et du vice-ministre italien du Développement économique, Carlo Calenda. M. Benyounes a affirmé que ces futurs partenariats, basés sur le transfert technologique, seront conclus dans le cadre du respect de la règle (51%-49%) régissant les investissements étrangers, mais, "en dehors de cela on est ouvert à toute proposition", a-t-il lancé. Le ministre a également mis en avant la nécessité de passer d'un partenariat commercial avec l'Italie à un partenariat industriel "solide" basé sur le transfert du savoir-faire et un management de qualité, tout en accordant une importance particulière à la création de champions industriels et à l'encouragement de la création de PME, notamment par les jeunes, pour impulser une nouvelle dynamique au secteur industriel. Soulignant les "bonnes relations" qui lient les deux pays, le ministre a rappelé "qu'aucune entreprise italienne n'a quitté l'Algérie durant la tragédie nationale". De son côté, M. Ferroukhi a indiqué que l'Italie capitalise une grande expérience notamment dans le domaine de l'aquaculture maritime d'où la nécessité de tirer profit de son savoir-faire pour développer ce secteur en Algérie.

M. Nouri a souligné pour sa part l'importance de développer l'industrie de transformation des produits agricoles notamment avec des partenaires italiens. Intervenant à son tour, le vice-ministre italien a indiqué que son pays souhaite conclure avec l'Algérie, en 2014, des partenariats dans les secteurs de la santé, de l'agro-industrie et de la mécanique. Selon les chiffres présentés par le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Réda Hamiani, les importations algériennes de l'Italie sont passées de 4 milliards de dollars à 5,5 milliards de dollars entre 2010 et 2012, alors que les exportations ont augmenté de 8,5 milliards de dollars à 12 milliards de dollars durant la même période, a-t-il précisé. Le nombre d'entreprises italiennes opérant en Algérie a baissé de 430 à 290 en 2012. Lors de cette rencontre, il a été procédé à l'installation d'une "Task Force" algéro-italienne pour identifier les opportunités de partenariats industriels et technologique et évaluer l'état de la coopération bilatérale dans le secteur industriel

IDE AVEC 2,2 MILLIARDS D'EUROS

Les Arabes détrônent les Européens

Les investissements directs étrangers en Algérie s'améliorent. Le bilan de l'ANDI est formel. Le montant des IDE a atteint 2,280 milliards d'euros, soit cinq fois plus que pour l'ensemble de l'année 2012, selon le directeur général de l'ANDI, Abdelkrim Mansouri.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'Algérie a bénéficié ainsi de 31 projets qui ont été inscrits durant les six premiers mois de 2013 contre 17 en 2012. Ces projets ont permis la création de 7.385 emplois, constate ce responsable au cours d'une conférence de presse sur les IDE animée avec le délégué général du réseau Anima (Associations des agences d'investissement de la Méditerranée), Emmanuel Noutary. Concernant le classement de ces IDE, ce sont les pays arabes qui sont en pole posi-

tion avec le Qatar en tête détrônant la France qui s'est distinguée en 2012 avec 321 millions d'euros. Le secteur de l'industrie reste dominant avec 94,54% des flux et le tourisme avec 3,28%. Un effort considéré comme louable avec une projection pour 3 milliards d'euros en 2013 en 2014. Le DG de l'ANDI a fait savoir que ces IDE expriment un climat d'affaires qui tend à s'améliorer s'ajoutant à «l'ambition industrielle, du lancement en 2014 des programmes de développement des entreprises publiques en partenariat avec les entreprises étrangères dans divers secteurs industriels, et de la poursuite du processus de facilitation et de simplification de l'acte d'investir, notamment par des mesures d'encouragement prévues dans la loi de Finances pour 2014». Il s'agit aussi du résultat d'une politique d'attractivité des investissements étrangers en assurant selon le responsable de l'ANDI la stabilité politique et institutionnelle, la stabilité et la solidité du cadre macro-économique, le renforcement des infrastructures de base ainsi que les aides publiques conséquentes accordées par le gouvernement comme le financement, les exonérations fiscales et douanières. De plus, ces investissements

se sont traduits par une incidence sur l'emploi. Selon les estimations du DG de l'ANDI, il y a «entre 2003 et 2013, quelque 100.000 emplois ont été créés en Algérie grâce aux IDE, ce qui a contribué sensiblement à la baisse de la facture d'importations, notamment dans le domaine des médicaments». En effet, les spécialistes remarquent que le dernier lifting opéré dans le cadre des facilitations de l'investissement a été d'alléger au maximum les procédures administratives, la récupération du foncier pour les besoins industriels et la mise en place d'un partenariat équitable avec l'institution de la règle 49/51. Malgré ces efforts, le responsable du réseau Anima a expliqué que «l'Algérie ne parvient pas encore à accueillir autant de projets que les autres pays méditerranéens comme la Turquie qui accapare un tiers des IDE dans la région». Pour raison de crise, les Européens ne considèrent pas l'Algérie comme une destination préférée pour leurs investissements. Ce qui, de l'avis d'Emmanuel Noutary, ne représentent que 45% des investissements européens en 2012 suivis des pays du Golfe à 12%.

F. A.

DURANT LES DIX PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE

L'Algérie a réalisé un excédent commercial de 9,14 mds usd

L'Algérie a réalisé durant les 10 premiers mois de l'année un excédent commercial de 9,14 milliards de dollars (mds usd), en recul de plus de 48% par rapport à la même période en 2012, en dépit d'une nette amélioration (138%) de la balance commerciale en octobre dernier, ont révélé les Douanes algériennes rapporte l'APS. La balance commerciale de l'Algérie, durant les dix premiers mois de 2013, s'est établie à près de 9,14 mds usd contre 17,85 mds usd à la même période de l'année écoulée, reculant de 48,8%, précisent les chiffres provisoires du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Les exportations algériennes ont atteint 54,54 mds usd contre 59,52 mds usd durant la même période, en baisse de 8,38%, précise le Cnis. Quant aux importations, elles se sont établies à 45,40 mds usd de janvier à octobre dernier contre 41,67 mds usd à la même période en 2012, en hausse de 8,96%, relève le Centre. Ce recul des exportations est dû essentiellement à une chute de 9,03% des exportations des hydrocarbures, de 35% des produits bruts, de 14,8% des biens d'équipements industriels et de 12,5% des biens de consommation non alimentaires. Si les produits bruts et les biens d'équipements

industriels ainsi que les biens de consommation non alimentaires, n'ont représenté qu'un faible pourcentage dans la structure des exportations algériennes, les hydrocarbures par contre ont constitué l'essentiel (96,63%) des ventes algériennes à l'étranger. Les exportations des hydrocarbures ont atteint 52,70 mds usd durant les dix premiers mois de 2013 contre 57,93 mds usd à la même période de l'année écoulée, en baisse 9,03%, note le Centre. La hausse de 8,96% des importations algériennes de janvier à octobre dernier, s'explique par une augmentation générale des produits importés, à l'exception des produits "énergie et lubrifiants", qui ont baissé de près de 17,2% pour atteindre (3,34 mds usd) et les produits bruts (0,52%) totalisant 1,53 mds usd. En effet, la hausse la plus importante (50%) a été enregistrée par les biens d'équipements agricoles, totalisant 411 mds usd, suivis par les biens d'équipements industriels (19,94%) avec 13,36 mds usd, les produits de consommation non alimentaires (10,5%) avec 9,28 mds usd et les biens alimentaires (8,36%) soit 8,04 mds usd.

Nette amélioration de la balance commerciale en octobre

L'Algérie a par ailleurs réalisé au mois

CESSATION D'ACTIVITÉ

L'Etat exerce son droit de préemption

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, Amara Benyounes, a affirmé hier que l'Etat exerce le droit de préemption en cas de "cessation d'activité" d'une entreprise ou lorsque le prix de la transaction est "sous-évalué". Interrogé sur la décision du gouvernement d'exercer le droit de préemption sur l'usine de pneumatique "Michelin" d'Alger, M. Benyounes a précisé que "nous jugeons que le prix de cession de cette usine est très insuffisant", tout en déplorant les pertes d'emplois qui ont suivi cette transaction.

"Nous exerçons le droit de préemption sur la vente de l'usine de Michelin et peu importe qui est l'acheteur. Ce qui nous

intéresse, c'est le vendeur et le prix de vente", a expliqué le ministre en marge d'un forum économique algéro-italien.

Benyounes a indiqué également qu'il a signé mardi cinq "renonciations au droit de préemption" concernant de petites entreprises "qui ont vendu à un prix raisonnable et dont l'activité n'a pas cessé" rapporte l'APS. "Nous n'avons aucun problème avec le groupe privé Cevital mais nous avons un problème avec les (modalités) de cette transaction", a-t-il ajouté. Début novembre, le ministre des Finances, Karim Djoudi, avait indiqué à l'Assemblée populaire nationale que l'Etat algérien fera valoir son droit de préemption sur Michelin-Algérie acquise récemment par le groupe privé algérien Cevital".

L'exercice par l'Etat du droit de préemp-

tion a été introduit en 2009 par la loi de finances complémentaire qui prévoit que "l'Etat ainsi que les entreprises publiques économiques disposent d'un droit de préemption sur toutes les cessions de participation des actionnaires étrangers ou au profit d'actionnaires étrangers". M. Djoudi avait précisé que l'enjeu de cette décision concernait la récupération des terrains en vue d'y effectuer des investissements. Avant de pratiquer ce droit, le gouvernement devra présenter une offre au propriétaire français avec lequel des concertations sont toujours en cours, avait-il déclaré. En juin 2013, le groupe Cevital avait acquis 67% du capital de Michelin Algérie, en s'engageant à reprendre environ 600 employés du fabricant de pneumatiques.

L. B.

RECRUTEMENT DANS LES ADMINISTRATIONS ET LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Sellal bannit la "carte militaire"

Tous les moyens sont désormais mis en œuvre pour faciliter l'insertion des jeunes dans le monde du travail. Les franges juvéniles, qui font face à nombre d'obstacles lorsqu'ils demandent un emploi, n'ont eu de cesse de réclamer la fin de ce qu'ils considèrent comme une forme d'exclusion à leur égard.

PAR KAMAL HAMED

Les pouvoirs publics semblent avoir bien compris ces incessants appels, ce d'autant que certaines dispositions fort handicapantes n'ont vraiment pas lieu d'être. C'est le cas particulièrement de la « carte militaire » qui est demandée systématiquement par les employeurs à chaque demandeur d'emploi. Les administrations, comme les entreprises publiques économiques sont, à cet effet, sur la même longueur d'ondes puisqu'elles exigent aux demandeurs d'emploi de présenter un justificatif vis-à-vis du service national. Le dossier du demandeur est systématiquement rejeté s'il ne dispose pas d'une pièce justifiant sa dispense du service national ou une pièce attestant qu'il a déjà accompli son devoir.

Les administrations et les entreprises publiques ne doivent plus, désormais, exiger cette pièce. Pour ce faire le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a émis une circulaire adressée aux membres du gouvernement. « Cette pratique doit être définitivement prescrite et la position vis-à-vis du service national ne doit être exigée qu'au moment de la constitution de l'acte



de recrutement » écrit, en effet, le Premier ministre dans sa missive. Cette circulaire, portant le numéro 273 et datée du 17 août 2013, a été adressée aux membres du gouvernement le 10 novembre dernier. Les ministres qui sont ainsi tenus de l'appliquer intégralement sont aussi chargés par Abdelmalek Sellal de tenir informés les présidents des sociétés de gestion de participation, les ex-holdings, qui ont à leur charge la direction des entreprises publiques économiques.

C'est dire que cette circulation ne concerne pas uniquement le recrutement dans

les administrations publiques mais s'applique aussi au secteur économique. « Il a été porté à ma connaissance que certaines administrations ou entreprises exigent encore du postulant à un concours, examen ou test professionnel la production d'un justificatif de sa situation vis-à-vis du service national alors que le dossier de candidature réduit selon mes instructions à l'essentiel peut être complété par cette pièce une fois le citoyen retenu pour l'emploi » note le Premier ministre dans cette circulaire. Cette nouvelle disposition ne manquera certainement pas de réjouir les

jeunes qui ont tant souffert de cette mesure, fort injustifiée. Une disposition pénalisante qui dénote de l'ampleur de la bureaucratie. Sellal veut inscrire cette circulaire dans le cadre de la lutte contre la bureaucratie.

Dorénavant lors de l'organisation des concours, examens et tests professionnels il ne sera plus demandé aux postulants de justifier leur situation vis-à-vis du service national puisque Sellal recommande l'allégement du dossier administratif du candidat sollicitant un recrutement.

K. H.

TIZI-OUZOU

Les anciens rappelés ont marché

PAR LOUNES BOUGACI

Une marche a regroupé, hier mercredi matin, plusieurs centaines d'anciens rappelés du service national au chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou. Malgré un climat morose, les anciens rappelés ont tenu à faire le déplacement à partir des wilayas limitrophes comme

Boumerdes, Bouira, Alger et Béjaïa, en plus de ceux de Tizi Ouzou bien entendu. Tous ont tenu à être présents à cette action de protestation ayant pour objectif de demander aux autorités concernées de leur octroyer « leurs droits en matière de dédommagements matériel et moral suite à leur mobilisation durant les années quatre vingt dix dans la lutte contre le terror-

isme ». La première escale de cette action de protestation a été la Place de l'Olivier, située à la sortie ouest de la ville des Genêts.

Des prises de parole ont été improvisées aux environs de dix heures grâce auxquelles les délégués des anciens rappelés ont pu mettre en exergue leurs revendications qui se résument en une dizaine de

points. Puis, la foule s'est ébranlée en scandant les slogans habituels mis en avant dans des marches qui ont aussi eu lieu récemment dans des localités limitrophes comme Boumerdes et Bouira.

À la fin de cette action, les anciens rappelés du service national se sont dispersés dans le calme.

L. B.

LES INTEMPÉRIES FONT ENCORE DES VICTIMES

1 enfant décédé, 8 blessés et d'importants dégâts matériels

PAR KAHINA HAMMOUDI

Comme chaque année durant l'hiver le citoyen algérien se voit affronter des tracasseries quotidiennes. Et comme à chaque année le bilan des accidents de la circulation s'alourdit avec le climat qui est loin d'être clément. Si la population est à l'heure de la joie avec la victoire des Verts le dernier bulletin météo spécial émis par l'Office national de météorologie (ONM) ne présage pas une amélioration. D'après le dernier communiqué de la Protection civile une personne a trouvé la mort et 8 autres ont été blessés dans un accident de la circulation survenu, mercredi, sur la route nationale 20 reliant Bordj Khris à Sour El-Ghozlane.

L'accident s'est produit à 00h40, suite au dérapage d'un véhicule de tourisme à Bordj Khris, causant la mort d'un enfant de 10 ans, et des blessures à 8 autres passagers du véhicule, dont quatre enfants âgés de 3 à 8 ans, a précisé Rahmani Raouf, responsable à la direction de la

Protection civile. Les huit personnes blessées ont été évacuées vers l'établissement public hospitalier (EPH) de Sour El-Ghozlane, où a été également transférée la dépouille de la victime, a ajouté le même responsable.

Depuis plus d'une semaine, la capitale est noyée par un climat pluvieux et orageux qui a entraîné des avaloirs bouchés, de routes impraticables voir coupées, des trémies inondées devenues de véritables piscines.

Le temps ne va pas en s'améliorant ce week-end puisque d'après l'ONM le climat sera nuageux et instable avec des averses de pluies notamment sur le centre et l'est du pays jusqu'à samedi. Le temps sera nuageux et instable sur les régions Nord où on prévoit, également, des averses de pluies localement marquées notamment sur les régions côtières et proches côtières du Centre et de l'Est, avec des températures qui oscilleront entre 8° et 18°.

Ainsi, le mercure marquera des températures maximales de 15° à Alger, 18° à Annaba et 15° à Oran. Il fera plus frais vers l'intérieur du pays à l'instar de Batna et

Tiaret où on enregistrera 8°, à Saida et Bouira 9° et 10° à Mascara et Médéa. Adrar et Ain Guezzam connaîtront les températures les plus élevées avec respectivement 23° et 34°. Les vents seront d'Ouest à Nord-Ouest, modérés à assez forts. Les régions du Sud enregistreront, pour leur part, un temps voilé sur le nord du Sahara avec possibilité de faibles pluies. Les vents dans ces régions seront variables de faibles à modérés. Pour jeudi, il y aura une prédominance d'éclaircies avec quelques passages nuageux sur les régions Nord, tandis que pour vendredi et samedi le temps sera souvent nuageux et instable sur le Centre et l'Est avec des averses de pluies parfois assez soutenues, selon l'ONM. Sur les régions de l'Ouest, jeudi, vendredi et samedi, le temps sera voilé à nuageux avec quelques pluies et les températures varieront entre 13° et 16° près des côtes et 5° à 8° vers l'intérieur. Les températures minimales seront très basses et pourront atteindre 0° vers les régions de l'intérieur du pays alors que les vents seront modérés.

K. H.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Bouira
Daira de Ain Bessem
Commune d'Ain Laloui.

AVIS DE RECRUTEMENT

La Commune d'Ain Laloui lance l'ouverture du concours de recrutement dans le grade suivants:

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de Postes ouverts	Structure d'affectation (*)	Autres conditions
Documentaliste Archiviste Territorial	Examen sur titre	Licence	Economie de bibliothèque Et équivalent	01		

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes:

- 1- Copie certifiée conforme à l'original du titre ou du diplôme requis ;
- 2- Copie certifiée conforme à l'original du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national ;
- 3- Copie certifiée conforme à l'original de la pièce d'identité nationale ;
- 4- Extrait du casier judiciaire n°03, en cours de validité ;
- 5- Deux (02) photos d'identité ;
- 6- Les certificats médicaux attestant l'aptitude du candidat à exercer les tâches inhérentes au grade postulé.
- 7- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, dûment visées par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant ;
- 8- Une copie certifiée conforme à l'originale du relevé de note du cursus de formation ;
- 9- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant ;
- 10- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant ;
- 11- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant.

Observation: -Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

Midi Libre n° 2032 | Jeudi 21 novembre 2013 - ANEP - 551 085

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DU SPORTS
N° Fiscal :099047015038326
2^{ème} AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
Ouvrte N°/2013

La Direction de la Jeunesse et du Sports de la Wilaya de Gharadaia lance 2^{ème} avis d'appel d'offres national ouverte pour réaliser revêtement le bassin de la Piscine couvert 25 m à Daya.
Les entreprises qualifiées, intéressées par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de la Direction de la Jeunesse et du Sports de la wilaya de GHARDAIA gratuitement.
Les soumissions constituées des offres techniques et financières accompagnées des pièces exigées ci-dessous devront être déposées au siège de la direction de la Jeunesse et du Sports de la wilaya de Gharadaia.

A)- Offres Techniques :

Offre technique proprement dite Les pièces réglementaires exigées sont :

17. La déclaration à souscrire dûment remplie et signée par le soumissionnaire ou par une (des) personne(s) dûment autorisée (s). Cette autorisation fera l'objet d'une Procuration écrite accompagnant l'offre
 18. - Certificat de qualification et de classification professionnelle Catégorie une (I) et plus .
 19. Référence professionnels de soumissionnaire pour les marchés similaires.
 20. Planning prévisionnel des travaux.
 21. Les qualifications et l'expérience des personnels-clés qui dirigent le projet justifié par la CNAS
 22. Liste de matériels dirigée au projet justifié par carte grises ou facture d'achat.
 23. Attestation de probité dûment signée et paraphée.
- Le reste de l'offre technique :**
24. Statuts de l'entreprise.
 25. Registre de commerce (nouvelle immatriculation)
 26. les bilans financiers, les références bancaires fiscal (bilan de l'entreprise pour la dernière année 2011).
 27. Extrait de rôle
 28. Attestations CNAS, CASNOS, CACOBATH (valide)
 29. Casier judiciaire du signataire de la soumission.
 30. Attestation de dépôt des comptes sociaux visé par les services de registre de commerce.
 31. Numéro d'immatriculation fiscale
 32. Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S), signé et paraphé.

Observation : toute pièce demandée doit être photocopiée égaliser

B)- Offre Financière : Les pièces réglementaires exigées sont :

- lettre de soumission signée par l'entreprise.
- Bordereau des prix unitaires signé par l'entreprise
- Le devis quantitatif et estimatif signé par l'entreprise

Les offres techniques et financières doivent être continues dans deux (02) enveloppes anonyme et ne que les mentions suivant : Enveloppe N°01 (offre technique).

Enveloppe N° 02 (offre financière).

Elles seront remises en un seul pli sous double enveloppe extérieure anonyme et ne doit contenir que la mention : **(a ne pas ouvrir) - N° d'appel d'offres objet d'appel d'offres**

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre une durée égale la durée de préparation de l'offre plus 03 mois à compter de la date limite du dépôt des offres.

Le dépôt des offres sera le dernier jour de préparation des offres qui fixé à (21) jour à partir de la 1^{er} parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou sur un quotidien à édition nationale avant 14^h:00. Au cas où le dernier jour est un jour férié le dépôt se prolongera jusqu'à le 1er jour ouvrable.

L'ouverture des plis techniques et financières se fera le même jour à : 14h:30, en séance public au siège de La Direction de la Jeunesse et du Sports de la wilaya de Gharadaia.

Midi Libre n° 2032 | Jeudi 21 novembre 2013 - ANEP - 551 032

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION

WILAYA DE BECHAR

NIF : 080 172 010 84

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 239

INTITULE DE L'OPERATION : VRD tertiaires habitat rural groupé

NUMERO DE L'OPERATION

La Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Béchar lance un avis d'appel d'offres restreint pour la réalisation de:

RÉALISATION DU RÉSEAU D'AEP AUX LOTISSEMENTS 628 LOTS RURAUX BÉNI-ABBES

LOCALITÉ: BECHIR-IDIGH-TAMTERT NOUVEAU SITE TAMTERT

Les entreprises intéressées par le présent avis et qualifiées à la catégorie II et plus - travaux d'hydraulique peuvent retirer le cahier de charges contre le paiement de deux mille dinars (2000.00 DA)

Auprès de :

ARCHI ŒUVRE BENOUDJAFER

N°198 Cité 470 logts.BECHAR

Tél. : 049 23 26 52

Pour plus de détail, l'ensemble des soumissionnaires est invité à consulter les dispositions de cahier des charges

Les plis doivent être présentés obligatoirement selon les prescriptions contenus dans le cahier des charges, sous peine d'irrecevabilité et doivent parvenir sous double enveloppes anonyme Adressées

A Monsieur le Directeur de L'Urbanisme et de la Construction

De la wilaya de Bechar

Et comportant la mention «soumission à ne pas ouvrir», (Avis d'appel d'offre national restreint) et indiquer de projet considéré.

1. L'offre technique dans un pli fermé, anonyme et ne porte que la mention « OFFRE TECHNIQUE » qui se compose de :

2. La déclaration à souscrire selon le modèle joint au cahier des charges dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
3. Le cahier des charges ; remplis soigneusement, signé, cacheté et daté aux endroits réservés.
4. La copie légalisée de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire valide au moins jusqu'à la date de l'ouverture des plis.
5. La copie légalisée des statuts de l'entreprise; (SARL, EURL, SNC,...)
6. La copie légalisée de l'état des références professionnelles avec les attestations de bonne exécution des maîtres d'ouvrages ou les PV(S) de réception définitive avec une copie des devis quantitatif et estimatif des projets similaires de même nature.
7. La copie légalisée de l'état des moyens humains de l'entreprise destinés au projet, suivant les déclarations CNAS(DAS), CACOBAT, (en présentant les diplômes et les attestations etc.)
8. La copie légalisée de la liste des moyens matériels de l'entreprise destinés au projet, accompagné des cartes grises et assurances validées jusqu'à la fin de validité des offres au nom de l'entreprise, pour les moyens roulants et les PV de l'huissier de l'année en cours pour les autres moyens.
9. La copie légalisée de l'attestation de dépôt du compte social pour les personnes morales (SARL, EURL, SNC,...) délivrée par des antennes locales du registre de commerce
10. La copie légalisée du certificat de qualification professionnelle (Activité principale Travaux d'Hydraulique II et plus) valide jusqu'à la fin de validité des offres.
11. La copie légalisée du registre de commerce.
12. La copie légalisée de la carte d'identification fiscale;
13. La copie légalisée de l'extrait de rôle de validité jusqu'à la date d'ouverture des plis.
14. Les copies légalisées des bilans des trois (03) dernières années (2010-2011-2012) certifiés par le comptable.
15. Les copies légalisées des mises à jour (CASNOS, CNASAT, CACOBATH); validité jusqu'à la date d'ouverture des plis.
16. Un planning des travaux détaillant les différentes phases de réalisation.
17. La déclaration de probité selon le modèle joint au cahier des charges dûment renseignée, signée et cacheté par la personne habilitée à engager l'entreprise.

2- l'offre Financière : dans un pli fermé, anonyme et ne porte que la mention « OFFRE FINANCIERE » qui se compose de :

- La lettre de soumission selon le modèle joint au cahier des charges dûment renseignée, signée, cachetée et datée par la personne habilitée à engager l'entreprise selon le modèle joint au cahier des charges
- Bordereau des prix unitaires rempli soigneusement et ne porte aucune surcharge dûment signée, cachetée et datée.
- Devis quantitatif et estimatif rempli, signé, cacheté et daté.

- La date limite des dépôts des offres est fixée à (21) Vingt et Un jours, à midi (12 : 00) jour de la date limite de dépôt des offres à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et ou dans le BOMOP qui est tacitement reportée au premier jour ouvrable si cette date coïncidera avec les week-ends ou jours fériés.
- L'ouverture des plis sera effectuée en présence des soumissionnaires (selon la capacité d'accueil de la salle de réunion), le jour correspondant à la date limite des dépôts des offres à 14 h00 qui est tacitement reportée au premier jour ouvrable si cette date coïncidera avec les week-end ou jours fériés.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant (03) trois mois + la durée de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres (111 jrs).

Midi Libre n° 2032 | Jeudi 21 novembre 2013 - ANEP - 551 021

OUVERTURE AUJOURD'HUI À LA SAFEX DE LA 11^E ÉDITION DU SITP 2013

340 exposants en quête de partenariat multilatéral

Du 21 au 25 novembre, le SITP rassemble de nombreux pays détenteurs de technologies avérées en matière de construction, bâtiment et travaux publics.

PAR AMAR AOUIMER

Plus de 340 exposants dont 200 opérateurs économiques nationaux, publics et privés, et 140 entreprises étrangères prendront part à la 11^e édition du Salon international des travaux publics (SITP 2013) qui ouvre ses portes aujourd'hui à la Safex. Les organisateurs de cette manifestation économique et commerciale soulignent que cet événement destiné exclusivement aux professionnels du secteur est placé sous le signe "Les travaux publics, locomotive du développement économique" et l'essentiel consiste à voir les participants exposer les récentes nouveautés technologiques et de processus de fabrication. Étale sur du 21 au 25 novembre, ce salon rassemble de nombreux pays ayant des technologies avérées en matière de construction, bâtiment et travaux publics, tels que le Portugal, la Chine, l'Allemagne, mais également la Turquie et la France, ainsi que l'Italie.

Les autres pays développés et émergents qui seront présents sont, notamment, l'Espagne, la Belgique, le Japon, l'Inde, la Pologne, le Danemark et la Tunisie, ainsi que la Corée du Sud.

Les différents spécialistes exposeront



les innovations technologiques les plus récentes dans les domaines des grands travaux d'infrastructures routières et autoroutières, les ouvrages d'art, les équipements et matériels sophistiqués de levage et de manutention.

Le ministre des Travaux publics, accompagné du secrétaire d'Etat des Infrastructures, Transports et Communications du Portugal, Sergio Monteiro inaugurerà, donc, officiellement, ce matin, la 11^e édition du SITP.

L'ensemble des exposants auront pour tâche essentielle de dénicher des partenaires

pour tisser des relations de joint venture et de coopération gagnant-gagnant.

Les participants français indiquent que "c'est un rendez-vous incontournable pour les professionnels du secteur de la construction en Afrique et dans la région méditerranéenne" ajoutant que "l'Algérie demeure le premier partenaire commercial de la France en Afrique et le marché des matériels et engins de travaux publics, un secteur particulièrement porteur représentant un potentiel important pour les entreprises françaises".

A. A.

PROGRESSION DES IDE EN ALGÉRIE

2,280 milliards d'euros au premier semestre 2013

PAR RIAD EL HADI

Le montant des Investissements directs étrangers, enregistré par l'Algérie au cours du premier semestre 2013, a atteint 2,280 milliards d'euros, soit cinq fois plus que pour l'ensemble de l'année 2012, a indiqué le directeur général de l'Andi, Abdelkrim Mansouri.

Au total, 31 projets ont été inscrits durant les six premiers mois de 2013 contre 17 en 2012. Ces projets ont permis la création de 7.385 emplois, a précisé ce responsable au cours d'une conférence de

presse sur les IDE animée avec le délégué général du réseau Anima (Associations des agences d'investissement de la Méditerranée), Emmanuel Noutary.

Selon les prévisions de l'Andi, les IDE atteindront 3 milliards d'euros en 2013, soit le même niveau attendu en 2014 en raison notamment de la mise en œuvre effective de "l'ambition industrielle, du lancement en 2014 des programmes de développement des entreprises publiques en partenariat avec les entreprises étrangères dans divers secteurs industriels, et de la poursuite du processus de

facilitation et de simplification de l'acte d'investir, notamment par des mesures d'encouragement prévues dans la loi de Finances pour 2014", a fait savoir Mansouri. Le DG de l'Andi a souligné que ces résultats sont le reflet des conditions d'attractivité réunies par l'Algérie, notamment la stabilité politique et institutionnelle, la stabilité et la solidité du cadre macro-économique, le renforcement des infrastructures de base ainsi que les aides publiques conséquentes accordées par le gouvernement comme le financement, les exonérations fiscales, douanières. R. E.

AGRONOMIE MÉDITERRANÉENNE

Réunion à Alger en février 2014 des ministres du secteur

La durabilité de la sécurité alimentaire sera au menu de la 10^e réunion des ministres de l'Agriculture des Etats membres du Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM), prévu en février prochain à Alger. Une réunion préparatoire à cette conférence animée par des experts des 13 pays membres de cette organisation, dont l'Algérie, s'est tenue mardi à Alger afin de tracer les grandes lignes de cette réunion. Les questions liées notamment à la sécurité alimentaire, la protection des ressources naturelles et le modèle de consommation alimentaire sont les thèmes qui seront débattus lors de cette

rencontre, a indiqué le secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du développement rural, Fodil Feroukhi, lors de cette réunion préparatoire. Feroukhi a souligné que cette 10^e réunion "se déroulera dans un contexte qui reste particulièrement difficile pour les pays du bassin méditerranéen comme pour une grande partie de l'humanité, caractérisé par des menaces sérieuses de crises alimentaires aiguës", suscitant les inquiétudes des pouvoirs publics et des populations. Cette situation risque de s'amplifier compte tenu des conditions climatiques, d'une crise économique et financière qui perdure et d'une volatilité des prix des produits agricoles et alimentaires, a-t-

il relevé. Par ailleurs, la 10^e réunion du CIHEAM abordera la lutte contre le gaspillage alimentaire qui coûte à l'économie mondiale quelque 750 milliards d'euros chaque année.

La gestion de la rareté des ressources, notamment l'eau, la terre et le développement des dispositifs spécifiques pour promouvoir les espaces ruraux, seront également au menu.

Le CIHEAM est une organisation intergouvernementale créée en 1962 et qui regroupe l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, le Liban, Malte, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Portugal, la Turquie et l'Albanie. R. E.

FORUM POUR LE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE À BARCELONE

Dévoiler la situation des pays du Maghreb

Le 10^e forum pour le développement en Afrique, organisé par l'association des Chambres de commerce et d'industrie de la Méditerranée en collaboration avec l'Institut européen des pays de la Méditerranée, s'est tenu hier à Barcelone. Les participants ont examiné, lors de cette rencontre, plusieurs questions ayant trait notamment aux conditions actuelles et futures des marchés dans la région du Maghreb, les défis et les moyens de chacun.

Par ailleurs, la rencontre a accordé un intérêt particulier à certains volets économiques, notamment les transports, les télécommunications, l'énergie et les ressources en eau. R. E.

INFLUENCE DES GRANDS PAYS ÉMERGENTS SUR LA CROISSANCE GLOBALE

Baisse à 3,6 de la prévision en 2014

Le ralentissement en cours dans plusieurs pays émergents pèse sur la croissance globale, que les grandes économies avancées convalescentes n'ont pas la capacité d'entretenir à elles seules, estime l'OCDE dans ses prévisions économiques d'automne publiées mardi.

L'Organisation de coopération et de développement économiques a revu en conséquence à la baisse sa prévision de la croissance de l'économie mondiale en 2014, à 3,6%. "Nous avons abaissé nos prévisions pour plusieurs raisons, mais la principale est le ralentissement de la croissance des pays émergents", a déclaré Pier Carlo Padoa-Schioppa, le chef économiste de l'OCDE. Mis à part la Chine les grands pays émergents ne sont plus en mesure d'être les locomotives de l'économie mondiale, plombés qu'ils sont par des sorties de capitaux depuis que la Réserve fédérale américaine a évoqué la possibilité de fermer progressivement le robinet de la création monétaire. Pour l'OCDE, la politique monétaire américaine "doit rester accommodante pendant quelque temps". Mais dès que la croissance se renforcera, la Fed devra ralentir ses achats massifs d'obligations avant d'envisager une remontée de ses taux dans le courant de 2015.

REPRISE FRAGILE DU MARCHÉ AUTOMOBILE EUROPÉEN EN OCTOBRE

Une croissance de 4,6% en octobre

Le marché automobile européen a connu une croissance de 4,6% en octobre, confirmant une reprise généralisée mais encore fragile de la demande, selon des données publiées mardi par l'Association des constructeurs européens d'automobiles.

Toyota et Renault ont mené la hausse sur le marché grand public et Daimler a gagné du terrain sur ses concurrents sur le marché haut de gamme, avec un total des immatriculations de 1,04 million de véhicules. Malgré une tendance au retournement à la hausse de la demande ces derniers mois, l'année en cours est bien partie pour être la sixième de suite de contraction du marché automobile, qui serait ainsi à son plus bas niveau en 20 ans. Sur la période janvier-octobre, les ventes d'automobiles dans les 27 pays de l'Union européenne plus ceux de l'Association européenne de libre-échange (Islande, Norvège et Suisse) ont baissé de 3,1%. Les constructeurs, ayant investi dans de nouveaux modèles ces derniers mois, gagnent déjà des parts de marché.

Les ventes de Renault ont fait un bond en avant de 14% grâce à une demande soutenue de son mini crossover Captur et des nouvelles versions des Logan et Sandero de la marque Dacia. Toyota a vu ses ventes progresser de 16,5% à 49.097 unités, soutenues par ses modèles tels que l'Auris compacte. R. E.

BOUMERDES Classification de 11 hôtels

Onze établissements hôteliers de la wilaya de Boumerdes ont bénéficié, à ce jour, d'un classement allant d'une à trois étoiles, a indiqué le directeur du tourisme et de l'artisanat. Lancée début 2012 par une commission ad hoc de la wilaya, cette opération de classification concerne actuellement six autres établissements similaires de la wilaya, dont deux seront soumis à un classement par le ministère de tutelle pour l'obtention de deux étoiles ou plus, a indiqué Zoulime Nour. Par ailleurs, la commission a donné son aval pour la réouverture de l'hôtel El-Feth de Boudouaou, parallèlement à la fermeture de l'hôtel El-Yamama de Tidjelabine pour non-conformité à la législation en vigueur. Implantés dans les localités de Boumerdes, Boudouaou, Zemmouri, Tidjelabine et Corso, les hôtels concernés par cette action de classification, soit au nombre de 17, sont dotés d'une capacité d'accueil globale estimée à plus de 3.000 lits. En outre, M. Zoulime a fait cas d'une quinzaine d'établissements hôteliers, actuellement en réalisation à Boumerdes, sur un total de 31 projets inscrits au profit du secteur, signalant que leur "entrée en exploitation est susceptible d'atténuer le déficit accusé par la wilaya en matière de capacités d'accueil". Selon ce responsable, les établissements touristiques (hôtels et complexes confondus) de la wilaya sont dotés d'une capacité globale de 3.100 lits, auxquels s'ajoutent près de 7.000 lits assurés par neuf camps de toile familiaux et neuf centres de vacances et camps de jeunes. L'extension des capacités d'accueil de la wilaya est nécessitée par le flux croissant d'estivants et touristes enregistré chaque année sur ses plages, qui ont accueilli durant l'été 2013 pas moins de 9 millions d'estivants, selon les estimations de la Direction du tourisme et de l'artisanat.

M'SILA Développement du secteur agricole

Une enveloppe financière estimée à 1,5 milliard de dinars a été mobilisée dans la wilaya de M'sila, au titre de l'exercice 2013, pour le développement du secteur agricole, ont indiqué les services de la wilaya. Ces moyens permettront la réalisation de huit opérations de développement portant sur l'ouverture de pistes agricoles sur 200 km, la plantation d'oliviers sur 500 hectares et l'extension du réseau d'électrification rurale et agricole sur 22 km, a précisé la même source. Ce programme de développement agricole sera également axé sur la protection sanitaire du cheptel à travers l'exécution des programmes de vaccination dans cette wilaya où la production annuelle des viandes rouges atteint les 238.000 quintaux, a-t-on ajouté.

Dans ce contexte, dans l'optique d'améliorer la production des viandes rouges, mais également des cultures maraîchères, le secteur agricole prévoit de mener plusieurs actions de mise à niveau des exploitations agricoles par le biais du Fonds national de développement de l'investissement agricole (FNDIA). L'enveloppe financière consacrée à ces actions de développement servira également à l'extension du programme de vulgarisation agricole et au suivi de la préservation des productions végétales, selon les services de la wilaya qui ont affirmé que le projet de régularisation du foncier agricole, lancé il y a trois ans, se poursuit sur un rythme "appréciable", mobilisant d'importants moyens matériels et humains. **APS**

LAGHOUAT, ZONE D'EXPANSION TOURISTIQUE D'AÏN-MADHI

Lancement prochain de l'investissement par la concession

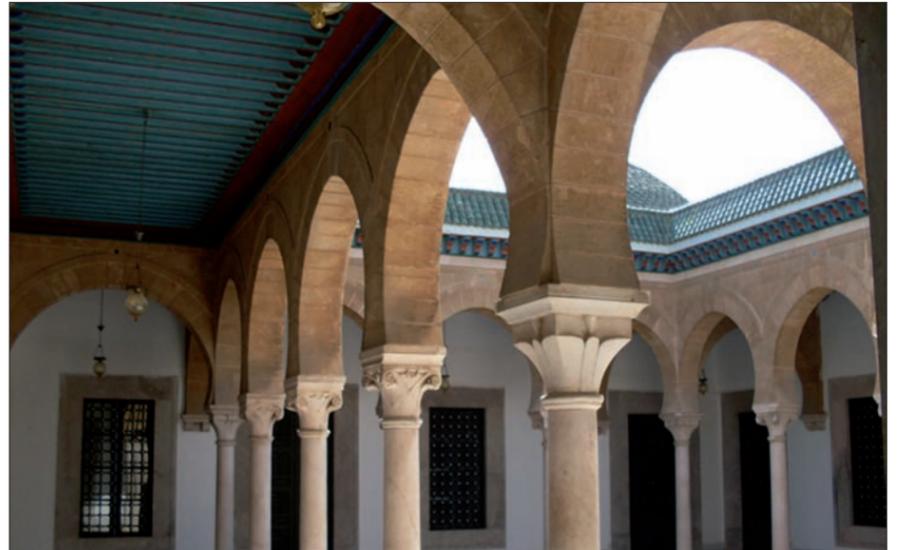
En marge de sa visite du siège de la zaouia Tidjania, le ministre a indiqué que le lancement de la phase d'exploitation de la ZET d'Aïn-Madhi s'opérera en associant les responsables de cette institution religieuse.

PAR BOUZIANE MEHDI

Au niveau de la zone d'expansion touristique (ZET) d'Aïn-Madhi (Laghouat), près du siège du Califat général de la Tariqa (confrérie) Tidjania, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed-Amine Hadj Saïd, a annoncé, lundi dernier, le lancement prochain de la formule de la concession pour l'investissement.

En marge de sa visite du siège de la zaouia Tidjania, le ministre a indiqué que le lancement de la phase d'exploitation de la ZET d'Aïn-Madhi s'opérera en associant les responsables de cette institution religieuse, et il a fait état aussi de la contribution du ministère du Tourisme et de l'Artisanat à la réhabilitation du site de Kourdane, au vu de sa dimension historique, à travers le renforcement de ses structures d'hébergement et de l'accompagnement administratif des projets destinés à renforcer le site et ce, afin d'impulser le tourisme en général dans la région.

En tant que produit de tourisme spirituel, la zaouia Tidjania permet aux différents intervenants dans la chaîne du tourisme, notamment les voyagistes et tours opéra-



teurs, d'impulser l'activité touristique et de renforcer les potentialités que recèle l'Algérie pour une offre diversifiée de produits dans le secteur, a estimé le ministre, invitant les investisseurs à respecter, dans leurs projets, les spécificités des régions. Dans le même cadre, le ministre a appelé à exploiter les nouvelles technologies de l'information et de la communication, y compris les réseaux sociaux, considérant que le touriste choisit généralement ses destinations sur le réseau Internet.

Par ailleurs, M. Hadj Saïd a fait part de l'adoption, par son département ministériel, d'une carte de formation visant à identifier les besoins dans le domaine, signalant, par la même occasion, l'adoption d'un décret exécutif permettant à l'école supérieure du tourisme d'ouvrir des annexes à travers le pays, a souligné l'APS,

ajoutant qu'auparavant, le ministre avait visité le centre d'information et d'orientation touristique de Laghouat, réceptionné dernièrement et attendant son équipement, ainsi que le projet du nouveau siège de la Direction de wilaya du secteur.

A l'entrée nord de Laghouat, au lieu-dit Ras El-Aïn, M. Hadj Saïd a lancé en chantier un projet d'hôtel (4 étoiles), d'une capacité de chambres et 100 lits, dans le cadre de l'investissement privé. A l'issue de sa visite de travail d'une journée dans la wilaya, le ministre a écouté aussi une présentation sur le projet d'aménagement du site touristique de Bekhedache, localisé à trois kilomètres à l'est de la commune de Sidi-Makhlouf, dont les travaux portent sur la création d'espaces verts et d'un site d'attractions et de loisirs, selon la fiche technique du projet. **B. M.**

EL-BAYADH, OFFICE NATIONAL DES TERRES AGRICOLES

La ferme pilote de Bougtob concédée à l'Orvo

La ferme pilote de Bougtob (El-Bayadh) a été concédée à l'Office régional des viandes de l'Ouest (ORVO) en vertu d'un accord dans le cadre de la concession agricole, a indiqué le responsable de l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles (Onta). S'étendant sur une surface de 10.000 hectares, cette ferme a été créée en 1982 sur décision ministérielle N°842 datée du 24 juillet 1982 relative à la préservation et au développement de la race ovine locale "el hamra" (rouge) à forte prédominance dans la région, a indiqué le directeur de l'Onta, Redouane Oumiri.

Le responsable de l'Office national des terres agricoles a expliqué que "le recul accusé ces dernières années par les activités de cette

ferme a poussé les parties concernées à envisager la cession de l'exploitation, dans le cadre de la concession, à l'Orvo". Cette expérience vise, entre autres, la réhabilitation de la ferme pilote, la régulation et le développement du marché des viandes rouges par l'engraissement intensif, soit un cheptel ovin de plus de 30.000 têtes/an, devant donner lieu à une production annuelle de 530 tonnes de viandes rouges qui seront destinées au complexe régional des viandes, en cours de réalisation dans la commune de Bougtob.

L'accord d'exploitation prévoit également la réalisation annuelle de plus de 29.000 unités de peaux ovines, avec une moyenne de 1,8 kilogramme de laine par tête, qui

iront à l'industrie de transformation. L'ORVO a, de son côté, élaboré un programme de réhabilitation de cette ferme portant, notamment, sur la réfection des structures de base, la réalisation d'un forage, de bassins de stockage d'eau et d'abreuvement, de six étables, de dix enclos, ainsi que l'équipement de la ferme en moyens d'élevage et de transport de bestiaux. Les citoyens de Bougtob attendent beaucoup de la réussite de ce projet d'investissement, pour lequel les conditions techniques nécessaires ont été mobilisées, au regard des nombreux emplois qu'il est susceptible de générer pour les jeunes de cette région à vocation agro-pastorale. **APS**

DJELFA, "ENSEMBLE POUR CHANGER LE DIABÈTE"

Examen gratuit pour près de 4.000 citoyens

Pprès de 4.000 citoyens de Djelfa ont bénéficié d'un examen gratuit du diabète à la faveur des activités de la caravane médicale mobile "Ensemble pour changer le diabète", qui a fait une halte au chef-lieu de wilaya du 7 au 16 novembre courant, a indiqué son responsable. Sur ce total de personnes examinées, plus de 1.700 ont bénéficié d'un dépistage gratuit, afin de s'informer si elles étaient ou non atteintes de cette maladie chronique, alors que près de 1.500 diabétiques ont bénéficié d'examen multiples pour connaître l'état d'avancement de leur maladie, a fait savoir Hamli Bachir, précisant que "cette clinique mobile a enreg-

istré une moyenne quotidienne de 150 personnes examinées, qui s'ajoutent à plus de 5.000 visiteurs". Outre des analyses biologiques, les diabétiques ont eu droit à des examens multiples (yeux, cœur, appareil respiratoire), en plus de conseils et recommandations sur les risques liés aux complications du diabète notamment, a ajouté la même source.

Cette caravane médicale a eu un écho très favorable auprès des citoyens de Djelfa, cela d'autant plus que les autorités locales ont contribué à l'opération en mettant à leur disposition des moyens de transport, comme ce fut le cas pour la daïra d'Aïn Oussara, dont des citoyens se son

déplacés, par bus, sur une distance de 100 km afin de bénéficier des prestations de ce village médical. Cette campagne de sensibilisation a été clôturée, le week end passé, par l'ouverture d'un foyer pour diabétiques à la policlinique de la cité Aïn Chih de Djelfa. Dotée d'un encadrement qualifié et de matériel médical de pointe, cette structure médicale a été ouverte au titre du projet "Changing diabetes Algérie", initié par les laboratoires Novo Nordisk, en collaboration avec le ministère de la Santé, avec l'objectif de création, à terme, de 30 structures similaires à travers le pays. **APS**

AIN-TEMOUCHENT, CHAMBRE DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS

Engouement des citoyens pour les concours

Visant la relance de l'artisanat et la sensibilisation autour de l'importance de ce secteur, ces concours ont enregistré la participation de Témouchentois et également d'habitants de wilayas environnantes dont Oran, Tlemcen et Sidi Bel-Abbès, notamment.

PAR BOUZIANE MEHDI

A l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artisanat, la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya d'Aïn-Témouchent a organisé trois concours qui ont suscité un vif engouement auprès des citoyens, a affirmé son directeur la semaine dernière.

Visant la relance de l'artisanat et la sensibilisation autour de l'importance de ce secteur, ces concours ont enregistré la participation de Témouchentois et également d'habitants de wilayas environnantes dont Oran, Tlemcen et Sidi Bel-Abbès, notamment, a indiqué Boussaid Othmane à l'APS.

Quelque 200 personnes, dont plusieurs lauréats, ont été honorés par les autorités locales au siège de la maison de l'artisanat et des métiers d'Aïn-Témouchent, ont participé à ces concours qui ont concerné le meilleur plat de "berkoukès", des questions réponses sur les ondes de la radio locale sur le secteur de l'artisanat et celui du meilleur objet artisanal d'art en possession de citoyens.



Selon l'APS, ce dernier a enregistré l'inscription d'une cinquantaine de participants, dont une citoyenne d'Aïn-Témouchent qui a présenté un emblème national imbibé de sang de glorieux martyrs ayant pris part aux manifestations du 9 décembre 1960 au chef-lieu de wilaya, précisant que le drapeau était porté par son père.

Elle a été honorée aux côtés des trois lauréats, dont le premier a présenté une caisse artisanale datant du début du XIXe siècle, quant aux deux autres, ils ont présenté des objets en cuivre ancien.

Les membres du jury ont été reçus au domicile des participants à ce concours.

Concernant le meilleur plat de "berkoukès", la lauréate a diversifié les ingrédients pour la préparation usant de viandes séchées et diverses plantes et herbes, a sig-

nalé Khalfi Aïcha, organisatrice qui a précisé qu'une dizaine de femmes au foyer et deux étudiantes ont pris part à ce concours à la maison de l'artisanat.

Enfin, 150 auditeurs et auditrices de la région Ouest ont participé au concours de questions-réponses sur le secteur de l'artisanat émis par la radio locale d'Aïn-Témouchent, dont les sept premiers ont reçu des cadeaux, a indiqué l'APS.

C'est à la maison de l'artisanat et des métiers que ces concours ont été organisés à l'occasion d'une exposition artisanale régionale du 10 au 14 novembre avec la participation de 46 exposants de onze wilayas du pays.

L'ensemble des participants ont bénéficié d'une excursion à la station thermale de Hammam Bouhadjar.

B. M.

ORAN, AÉROPORT INTERNATIONAL AHMED-BENBELLA

Réalisation d'une nouvelle tour de contrôle

Les travaux de réalisation d'une nouvelle tour de contrôle aux normes modernes seront lancés prochainement au niveau de l'aéroport international Ahmed-Benbella d'Oran, a annoncé le directeur de la sécurité de la navigation aérienne à l'Etablissement national de la navigation aérienne (ENNA). Lors de la visite, samedi, du wali d'Oran, Abdelghani Zaâlane, du projet d'extension et de modernisation de cet aéroport situé à Es-Sénia, Mahieddine Belhabib a indiqué que cette tour, dont les études de réalisation ont été achevées, permettra d'acquérir une base adéquate pour sécuriser la navigation aérienne, surtout avec la réalisation de la nouvelle aérogare et l'accroissement attendu

du trafic aérien. Ce genre d'infrastructures est à même de contribuer au développement et à la qualité des aéroports, dont l'aéroport international d'Oran appelé à accueillir des appareils de gros tonnage nécessitant des structures modernes en matière de sécurité de la navigation aérienne, a indiqué, à l'APS, M. Belhabib.

Il est prévu la réception de la nouvelle tour de contrôle avant la fin 2014, selon le même responsable qui a indiqué que cette opération a accusé un retard à cause de la lenteur des procédures, rappelant que les travaux devaient être lancés début 2013.

La nouvelle tour sera réalisée sur une superficie de près de 2.200 mètres carrés, comprenant des sous-sols et deux étages

couvrant 66 m2 sur une hauteur de 47 mètres. Cette tour sera réalisée selon les normes internationales répondant aux recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et dotée d'équipements modernes et de moyens adaptés à l'évolution de l'aéroport Ahmed-Benbella. L'ancienne tour de contrôle, d'une hauteur de 23 mètres, sera opérationnelle jusqu'à la réception de la nouvelle tour qui a nécessité une enveloppe financière de l'ordre de 2 milliards DA. Les travaux de réalisation de la nouvelle aérogare de l'aéroport d'Oran sont en cours à un "rythme appréciable", selon les responsables du projet qui sera réceptionné en 2016.

APS

SOUK-AHRAS, AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DES CITOYENS

Une enveloppe de 253 millions de dinars dégagée

La wilaya de Souk-Ahras a consacré une enveloppe de 253 millions de dinars pour l'entretien des structures et l'amélioration de l'accueil des citoyens dans les 26 communes de la wilaya, ont indiqué les services concernés. Il s'agit, selon le directeur de la réglementation et des affaires générales (Drag), qui s'exprimait en marge d'une journée d'information consacrée à la "requalification des infrastructures publiques locales", d'offrir toutes les commodités pour faciliter le traitement des doléances des citoyens, leur

faciliter la délivrance des documents demandés et améliorer leur accueil dans toutes les structures de l'administration.

Cette journée présidée par le wali de Souk-Ahras, Saâd Agoudjil, organisée à la salle Miloud-Tahri en présence des chefs de daïra, des présidents des Assemblées populaires communales (APC) et des secrétaires généraux des communes a été initiée, selon le même responsable, "en exécution des instructions du Premier ministre visant l'amélioration de l'accueil des citoyens et l'allègement des procédures".

Le "comportement" des préposés aux guichets a fait l'objet d'instructions fermes, de même que l'obligation de "lecture des documents fournis devant leurs titulaires".

Le wali de Souk-Ahras a fait état, à cette occasion, d'un programme à mettre en œuvre en mars prochain en vue de la liaison par fibre optique des 45 antennes communales de cette wilaya pour faciliter la remise des documents administratifs, notamment les pièces d'état civil.

APS

CONSTANTINE

52,5 million DA collectés par le Fonds de la zakat...

Près de 52,5 millions DA ont été collectés cette année dans la wilaya de Constantine par le Fonds de la zakat, a indiqué un cadre de la Direction des affaires religieuses, Sahouane Bakhti, précisant que ce montant a été collecté à l'issue de la campagne menée au titre de l'année 2012.

M. Bakhti a précisé, à la suite du lancement récemment de la 12e campagne de sensibilisation qui devra se poursuivre jusqu'au 31 mars 2015, que pas moins de 26 millions de dinars de ce montant, fruit de dons provenant de bienfaiteurs, ont rendu le sourire à 5.225 familles nécessiteuses et démunies réparties à travers les six daïras de la wilaya. Les jeunes diplômés sans activités, les artisans et les détenteurs de petits métiers de la wilaya ont bénéficié pour leur part de 467 crédits bonifiés (sans intérêt) depuis la création du Fonds de la zakat en 2003-2004.

...mariage collectif pour 39 couples démunis

Au total, 39 couples issus de familles démunies ont été unis par les liens du mariage samedi dernier à Dar El-Imam de Constantine, à la faveur d'un mariage collectif initié par le bureau Souboul El-Khairat, une structure caritative relevant de la Direction des affaires religieuses.

Un public nombreux, dont des membres des familles des jeunes "tourtereaux", a eu droit à une collation conviviale sur fond de chants religieux dans le cadre de cette action de solidarité financée par des bienfaiteurs (entrepreneurs, commerçants, hommes d'affaires et artisans, entre autres). Des meubles, notamment des chambres à coucher, des habits neufs et des bijoux ont été collectés et offerts par des âmes charitables aux nouveaux mariés dès l'annonce des préparatifs de cette opération, a indiqué, à l'APS, le responsable du bureau Souboul El-Khairat, Abdelkader Nouar.

MAGHNA

Attribution de locaux commerciaux à 240 jeunes

Pas moins de 240 jeunes de la ville de Maghnia (Tlemcen) ont bénéficié de locaux commerciaux situés dans deux marchés et qui seront ouverts prochainement, a indiqué le directeur du commerce.

Ces deux marchés, qui disposent de commodités nécessaires pour l'activité commerciale, ont été réalisés dans le cadre du programme de lutte contre le marché informel et qui porte sur la création de 11 nouveaux marchés à travers la wilaya, a souligné Amrou Helaïli.

La ville de Maghnia a bénéficié de ces deux marchés eu égard à sa densité démographique et à son dynamisme commercial.

La liste des bénéficiaires de ces locaux a été mise au point par la daïra, après étude de la situation sociale et professionnelle des concernés.

Les activités commerciales des bénéficiaires se limitent à la vente de fruits et légumes.

En 2012, les services communaux de Maghnia ont démolis des locaux commerciaux de fortune et précaires situés aux alentours du marché couvert de la ville qui a été remplacé par un nouveau marché pouvant accueillir 118 commerçants.

SOMALIE

Une attaque meurtrière menée par les Chebab

Au moins 28 personnes ont été tuées mardi 19 novembre dans l'attaque-suicide puis l'assaut par un commando d'islamistes chabab contre un poste de police de Beledweyne, ville de garnison du centre de la Somalie, selon un haut responsable militaire somalien. Des civils ont également été blessés, a précisé ce responsable, ajoutant que quatre assaillants avaient été tués, sans dire s'il s'agissait de la totalité ou non du commando.

La force de l'Union africaine en Somalie, dont un contingent djiboutien est stationné à Beledweyne, a "fermement" condamné l'attaque, sans évoquer la présence ni l'absence de victimes au sein de ses troupes. Des membres de l'Amisom, ainsi que des militaires du corps expéditionnaire éthiopien qui intervient depuis novembre 2011 en Somalie, étaient casernés dans le poste de police attaqué.

SOVERAINETÉ
DE GIBRALTAR**Nouvelles tensions anglo-espagnoles**

Un énième incident a ravivé la tension entre Londres et Madrid à propos de Gibraltar mardi, la Grande-Bretagne accusant l'Espagne de s'être livrée à une provocation en dépêchant un navire océanographique dans "les eaux territoriales britanniques" au large du rocher.

Selon la version de Londres, le Ramon Margalef, a procédé pendant plus de 20 heures, les 18 et 19 novembre, à des relevés dans les eaux de Gibraltar, territoire britannique revendiqué par l'Espagne.

Il se serait aventuré jusqu'à 250 mètres de l'entrée du port.

Un porte-parole du ministère de la défense a pour sa part dénoncé "une violation de la convention des Nations unies sur le droit de la mer".

Londres a indiqué avoir convoqué mardi l'ambassadeur Federico Trillo au Foreign Office, afin de lui exprimer le mécontentement du gouvernement de sa Majesté.

Le différend bilatéral vieux de trois siècles entre les deux États membres de l'Union européenne a été à l'origine d'une guerre des mots et de frictions diplomatiques cet été.

Le nouvel épisode a été déclenché quand l'Espagne s'est élevée en juillet contre la construction d'un récif artificiel près des côtes de Gibraltar. Selon Madrid, ce récif empêche l'accès des pêcheurs espagnols à une zone riche en fruits de mer. Il enfreindrait par ailleurs les règles européennes en matière d'environnement.

Londres a pour sa part accusé l'Espagne d'avoir renforcé les contrôles au point de passage entre Gibraltar et l'Espagne, par mesure de représailles.

R. I.

LIBAN, ATTAQUE CONTRE L'AMBASSADE D'IRAN

23 morts dans un double attentat

Avant les attentats anti-Hariri et ceux de mardi, le dernier double attentat commis par des kamikazes au Liban remontait à il y a 30 ans.

Un double attentat suicide revendiqué par un groupe lié à Al-Qaïda a visé mardi l'ambassade d'Iran à Beyrouth faisant au moins 23 morts, la première attaque contre la République islamique depuis le début du conflit en Syrie.

Soutien indéfectible du président syrien Bachar al-Assad, l'Iran avait dépêché des experts militaires et encouragé le Hezbollah libanais ainsi que des miliciens chiites irakiens à participer aux combats aux côtés du régime Assad permettant à son armée de remporter des victoires sur le terrain.

L'Iran a accusé Israël et le Hezbollah "l'alliance israélo-occidentale" de cette double attaque suicide, la première du genre au Liban depuis l'assassinat en 2005 de l'ex-Premier ministre Rafic Hariri à Beyrouth. Avant les attentats anti-Hariri et ceux de mardi, le dernier double attentat commis

par des kamikazes au Liban remontait à il y a 30 ans; en pleine guerre civile, deux attentats suicide quasi-simultanés tuent 58 parachutistes français et 241 soldats américains, des attaques attribuées alors à l'Iran et au mouvement Hezbollah qu'il a créé et financé.

Selon l'armée libanaise, deux kamikazes ont commis les attentats devant l'ambassade à Bir-Hassan, un quartier résidentiel du sud de Beyrouth à majorité chiite et bastion du Hezbollah.

"Les explosions se sont produites à 9h40 (7h40 GMT) de manière presque concomitante. La première est due à un kamikaze qui conduisait une moto, la deuxième est due à un autre kamikaze, conduisant un 4x4", a-t-elle précisé dans un communiqué.

Au moins 23 personnes ont été tuées et 146 blessées, a affirmé le ministre libanais de la Santé, Ali Hassan Khalil.

Le conseiller culturel de l'ambassade, cheikh Ibrahim Ansari, est décédé de ses blessures en fin d'après-midi, a appris l'AFP de source hospitalière. Mais les autorités iraniennes n'ont pas encore confirmé son décès.

Un gardien de l'ambassade, de nationalité iranienne, est mort dans les attentats,

selon les médias iraniens.

Hormis le poste du gardien qui a été dévasté, le bâtiment de la chancellerie n'a pas été endommagé. Les façades d'au moins quatre immeubles en face ont été pulvérisées et des dizaines de motos et de voitures étaient calcinées.

Des images télévisées ont montré des habitants affolés, tentant de secourir des blessés, des corps calcinés et des voitures en feu.

Un groupe jihadiste considéré comme lié au réseau extrémiste sunnite Al-Qaïda a revendiqué l'attentat sur Twitter. "Il s'agit d'une double attaque pour laquelle deux de nos héros, des sunnites du Liban, sont tombés en martyrs", a écrit Sirajeddine Zreikat, un responsable des brigades Abdallah-Azzam, du nom du fondateur d'Al-Qaïda. Il a prévenu que les attentats se poursuivraient au Liban tant que le Hezbollah chiite continuerait de combattre les rebelles en Syrie aux côtés du régime. La banlieue sud de Beyrouth a été frappée en juillet et août derniers par deux attentats à la voiture piégée dont le deuxième a fait 27 morts et a été revendiqué par un groupuscule inconnu qui avait également dit riposter à l'engagement du Hezbollah en Syrie.

R. I./Agence

EGYPTE, COMMÉMORATION À LA MÉMOIRE DES 42 PERSONNES TUÉES EN 2011

Manifestation au Caire contre les violences policières

Un millier d'Égyptiens se sont rassemblés mardi au Caire sur la place Tahrir pour commémorer la mort de 42 manifestants tués par la police dans une rue voisine, il y a deux ans, et appeler le gouvernement mis en place par l'armée à adopter des réformes.

Des partisans du général Abdel Fattah al Sissi, le chef d'état-major de l'armée égyptienne, qui a renversé en juillet le président islamiste Mohamed Morsi, ont également convergé vers Tahrir mais ils en ont été chassés par les jeunes activistes à l'origine du soulèvement de 2011 contre Hosni Moubarak.

Des accrochages ont été signalés place Tahrir, mais aussi dans d'autres quartiers du Caire et à Alexandrie, rapporte la presse locale. Selon le journal *Al Ahram*, les violences ont fait au moins 12 blessés.

L'armée et la police, honnie pour ses abus à l'époque de Moubarak, sont encensées par la presse et une grande partie de l'opinion publique depuis la destitution de Mohamed Morsi, dont la mise à l'écart a provoqué de nombreuses violences dans le pays.

D'abord satisfaits de la chute du président issu des Frères musulmans, qu'ils accusaient de dérive autoritaire, les révolutionnaires des premiers jours ne cachent plus leur malaise face au retour en grâce d'un appareil répressif qui a tué un millier d'entre eux en 2011 et après.

Ils dénoncent en particulier la persistance d'un climat d'impunité pour les forces de sécurité.

Rassemblés sous une bannière sur laquelle figuraient les visages de ceux qui ont, selon eux, "trahi" la révolution - fidèles de

Moubarak, généraux au pouvoir et Frères musulmans quand eux-mêmes l'ont été - les Égyptiens rassemblés sur Tahrir entendaient rappeler aux autorités les objectifs du soulèvement de 2011, restés lettre morte depuis bientôt trois ans.

Les protestataires entendaient aussi dénoncer la tentative de "récupération" de la commémoration du deuxième anniversaire de la mort de 42 d'entre eux, abattus par la police en novembre 2011 alors qu'ils manifestaient contre le Conseil suprême des forces armées au pouvoir.

Les autorités ont fait ériger ces derniers jours sur la place Tahrir un mémorial à la gloire de ces martyrs tombés dans la rue Mohamed Mahmoud voisine, que les révolutionnaires ont recouvert lundi soir de peinture et de graffitis anti-police et anti-armée.

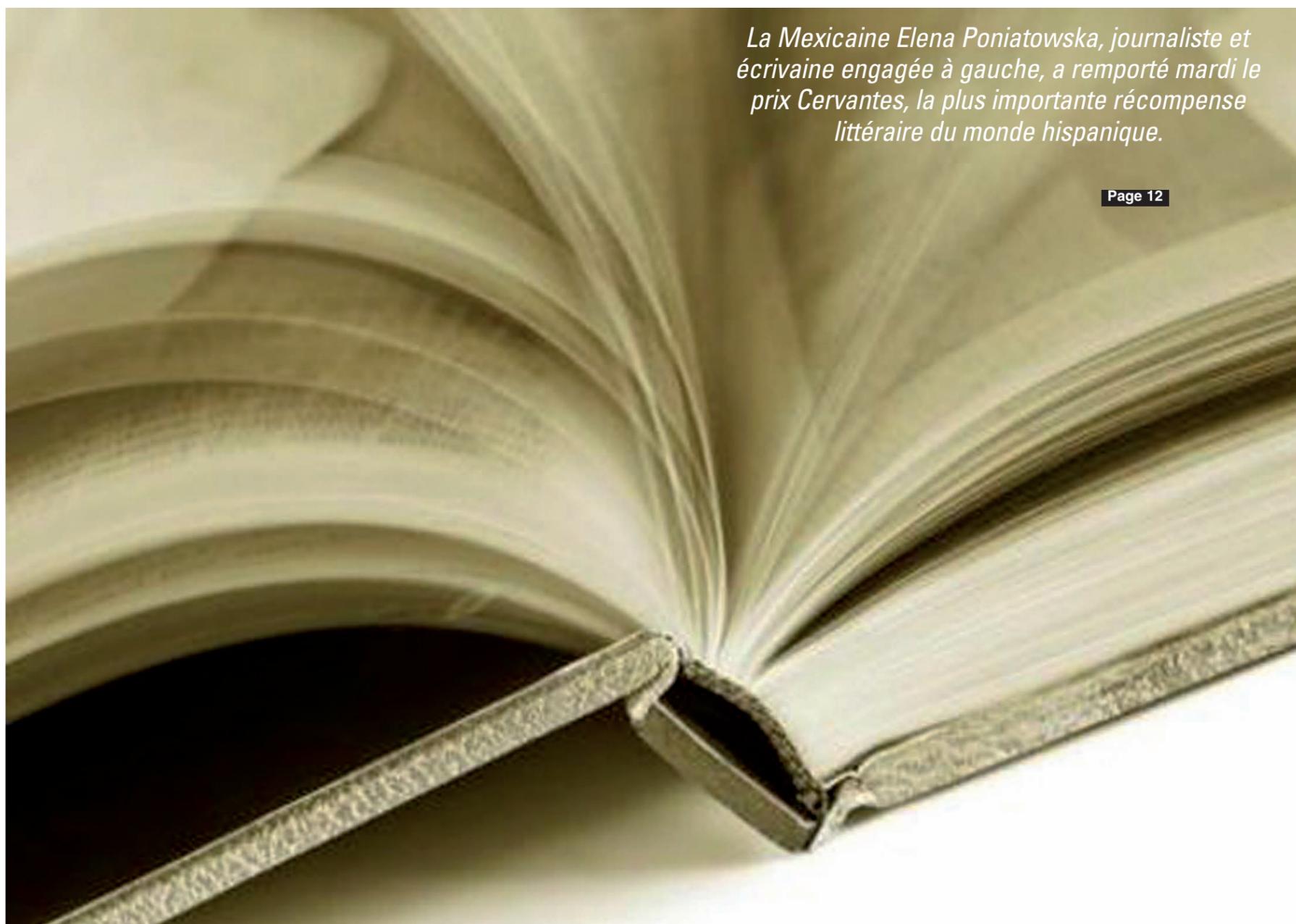
R. I./Agence

PRIX CERVANTES

La Mexicaine Poniatowska haut la main !

La Mexicaine Elena Poniatowska, journaliste et écrivaine engagée à gauche, a remporté mardi le prix Cervantes, la plus importante récompense littéraire du monde hispanique.

Page 12



UNE EXPOSITION VANTANT L'AUTOCRATIE DES ROMANOV

“Le pouvoir veut asseoir sa légitimité”

Une icône miraculeuse qui attire des foules de pèlerins et une interprétation du règne des Romanov vantant l'autocratie : une exposition organisée sous l'égide du gouvernement et de l'église orthodoxe rencontre un succès inédit à Moscou.

Page 13

PRIX CERVANTES

La Mexicaine Poniatowska haut la main !

La Mexicaine Elena Poniatowska, journaliste et écrivaine engagée à gauche, a remporté, mardi, le prix Cervantes, la plus importante récompense littéraire du monde hispanique.

Le jury l'a récompensée pour "sa trajectoire littéraire dans plusieurs genres, en particulier le narratif, et pour s'être dédiée de manière exemplaire au journalisme, de la chronique à l'essai", a souligné le ministre espagnol de la Culture, José Ignacio Wert. "Le Mexique vit un moment compliqué. Nous sommes divisés par les luttes politiques internes" et par la violence des narcotrafiquants, a dit Poniatowska, qui avait soutenu en 2006 le candidat de la gauche mexicaine Andres Manuel Lopez Obrador. Née à Paris le 19 mai 1932 d'un père aristocrate d'origine polonaise et d'une mère mexicaine, Poniatowska avait 10 ans quand sa famille émigra au Mexique, en raison de la Seconde Guerre mondiale. Ses parents l'envoyèrent étudier aux États-Unis et elle entama à

son retour au Mexique, en 1954, une carrière journalistique. Elle commença parallèlement à se dédier à la littérature avec son premier livre *Lilus Kikus*. Pour le jury Cervantes, elle est devenue l'un des écrivains mexicains les plus engagés et "une des voix les plus puissantes de la littérature en espagnol". En 1971, elle reçut une consécration internationale avec son livre *La nuit de Tlatelolco*, une compilation de chroniques et de témoignages sur le massacre d'étudiants le 2 octobre 1968, au centre de Mexico. Parmi ses œuvres de fiction traduites en français figurent notamment, *Cher Diego*, *Quiéla l'embrace* (1978) et *Leonora* (2011), son livre le plus récent. Considéré comme le prix Nobel de littérature du monde hispanophone, le prix Cervantes comprend, notamment, parmi ses gagnants



le Péruvien Mario Vargas Llosa (1994), le Mexicain Octavio Paz (1981), l'Uruguayen Juan Carlos Onetti (1980) et l'Espagnol Camilo José Cela (1995).

LA COMPAGNIE EL AJOUAD EN TOURNÉE EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE

Promotion et diffusion de textes contemporains d'auteurs algériens



La compagnie de théâtre algéro-française El Ajouad présentera les pièces *Le monde dort dans une femme arabe* et *End'Igné* du 21 novembre jusqu'au février 2014 en France et en Allemagne, a-t-on appris mercredi auprès de la formation. Programmée les 21 et 25 novembre au théâtre An Der Ruhr, dans la province allemande de Rhénanie-du-nord-westphalie et à L'Arc, scène nationale, dans le Creusot (est de la France) successivement, la pièce *Le monde dort dans une femme arabe* traite de "la réalité et du rôle de la femme dans les pays arabes, marqués par l'effervescence des mutations sociopolitiques en cours".

Les femmes arabes ont participé bien avant les islamistes aux Printemps arabe pour être, aujourd'hui, les premières menacées par le conservatisme... " ambiant qui a pris en otage ces "révolutions" censées libérer la société dans ces pays, estime le metteur en scène et directeur de la troupe, Keireddine Lardjem. La pièce, conçue par Estelle Gautier et Kheireddine Lardjem, a été présentée pour la première fois en juillet dernier lors du 67e Festival d'Avignon (France). Pour sa part, *End'Igné*

est programmée dans les théâtres français *Fontaine d'Ouche* (Dijon, 4 décembre), *Scène nationale* à Masson en janvier 2014, et au théâtre de la ville de Vénissieux en février. Ecrite par le romancier et journaliste algérien, Mustapha Benfodil, et mise en scène par Kheireddine Lardjem, *End'Igné* aborde le phénomène du suicide par immolation à travers l'histoire de Moussa, un laveur de morts à l'hôpital de la ville de Belbala, recevant le corps calciné de son meilleur ami Aziz, surnommé *Tchaklala*, qui venait de se donner la mort en s'immolant par le feu sur la place publique. La pièce avait participé au dernier Festival d'Avignon ainsi qu'au 2e Festival du centre-ville des arts contemporains du Caire en Egypte, en 2013. Fondée par Kheireddine Lardjem en 1998, la compagnie El Ajouad ambitionne "la promotion et la diffusion de textes contemporains, en particulier des auteurs algériens en particulier". Elle tire son nom d'une des plus célèbres réalisations de l'œuvre du dramaturge Abdelkader Alloula, assassiné à Oran en 1994 en plein tourmente terroriste.

CONFÉRENCE DU CALLIGRAPHE TUNISIEN

MOHAMED SADEK ABDELATIF

"La calligraphie maghrébine est d'une grâce et d'une élégance hors pair"

Riche legs culturel, la calligraphie maghrébine parée d'une "grâce et d'une élégance hors pair n'a rien à envier à la calligraphie orientale", a souligné, lundi à Alger, le chercheur et calligraphe tunisien Mohamed Sadek Abdelatif. Intervenant en marge d'une conférence qu'il a animée sur "les spécificités de la calligraphie maghrébine" dans le cadre d'une rencontre sur la calligraphie maghrébine organisée au Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie au Palais Mustapha Pacha, le chercheur tunisien a indiqué que "les Orientaux occultent souvent la calligraphie maghrébine lors de l'écriture de l'histoire de la calligraphie arabe". Développée à partir du style coufique, la calligraphie maghrébine est plus connue pour ses dessins angulaires, a-t-il ajouté, affirmant à l'égard de certains orientalistes qui avaient appelé les Maghrébins à abandonner leur style lors de l'écriture du Coran, que "l'écriture est un signe de distinction tout comme l'habit pour les peuples et il n'est pas possible de s'en défaire". Dans ce contexte, M. Abdelatif, qui compte plusieurs œuvres sur la calligraphie en Algérie, en Tunisie, au Maroc et en Irak, a invité les gouvernements maghrébins à œuvrer dans le sens de la préservation de cet important héritage en l'élevant au rang de "culture à part entière". La rencontre sur la calligraphie maghrébine réunit, deux jours durant, des calligraphes algériens, tunisiens, libyens et marocains.

RESTAURATION DES Ksour À BECHAR

Une enveloppe de plus d'un milliard de dinars pour 2014



Une enveloppe de plus d'un milliard de dinars sera consacrée en 2014 par le ministère de la Culture à la restauration des trois ksour dans la wilaya de Béchar, classés au patrimoine national architectural historique, a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur. Il s'agit des ksour de Kenadza, Taghit et Béni-Abbès, en plus de ceux de Béni-Ounif, Mougheul et Kerzaz qui figurent quant à eux au classement local du patrimoine architectural historique, a-t-on précisé. Cette action, qui s'inscrit au titre des efforts de la protection et de la sauvegarde du patrimoine, vient à la suite de la décision prise en avril dernier par le ministre de la Culture, lors de sa visite de travail dans la wilaya, a-t-on signalé. Lors de cette visite, Mme Khalida Toumi avait donné son aval pour la réévaluation de l'enveloppe budgétaire dégagée pour la restauration et la réhabilitation de ces espaces, qui était de l'ordre de 55 millions DA et qui a été jugée insuffisante, tant par les responsables que ceux du bureau d'étude chargé du suivi des travaux de réhabilitation de ces hauts lieux de l'histoire de la région, a-t-on expliqué. La réévaluation

du coût de l'opération de restauration de ces ksour est devenue indispensable, à la suite des dégâts qu'ils ont subis lors des intempéries d'octobre 2008, selon la même source. Cependant, et selon plusieurs acteurs culturels et observateurs locaux, il est nécessaire que des entreprises ou entités spécialisées dans ce type de travaux soient engagées dans ce genre d'opérations de restauration d'espaces architecturaux et historiques afin que les erreurs du passé ne se renouvelent pas. En effet, en 2002, une enveloppe de plus de 240 millions DA avait été dégagée par le secteur de l'urbanisme et de la construction pour la concrétisation des mêmes travaux avec des entreprises qui se sont avérées ne maîtrisant pas les technologies et le savoir-faire ancestral en matière de restauration et de réhabilitation de ces sites d'une grande importance historique, ont indiqué, à l'APS, les mêmes interlocuteurs. La restauration de ces ksour s'inscrit dans la perspective de la valorisation historique et culturelle de ces espaces, mais aussi dans une vision de développement touristique intégré et durable, a-t-on souligné à la direction locale de la Culture.

UNE EXPOSITION VANTANT L'AUTOCRATIE DES ROMANOV

"Le pouvoir veut asseoir sa légitimité"



Une icône miraculeuse qui attire des foules de pèlerins et une interprétation du règne des Romanov vantant l'autocratie : une exposition organisée sous l'égide du gouvernement et de l'église orthodoxe rencontre un succès inédit à Moscou.

La présence à l'entrée de l'icône Feodorovskaia de la Vierge Marie, protectrice des Romanov et réputée miraculeuse, y est sans doute pour beaucoup : une fois entrés dans l'espace d'exposition, les visiteurs se pressent devant cette icône très rarement montrée au public, pour se prosterner et l'embrasser. Du matin au soir, la file d'attente s'étire sur près d'un kilomètre, à deux pas du Kremlin : depuis son ouverture le 4 novembre, "La Russie orthodoxe. Les Romanov", organisée pour les 400 ans de cette dynastie à l'initiative de l'archimandrite Tikhon — réputé proche du président Vladimir Poutine — attire jusqu'à 17.000 visiteurs par jour. Familles avec enfants en bas-âge, femmes enceintes, retraités, ou encore groupes scolaires n'hésitent pas à attendre plusieurs heures dans le froid ou encore sous la pluie pour accéder à l'immense salle du Manège, à deux pas du Kremlin. Un succès tel que la fermeture quotidienne a été repoussée à minuit et que M. Poutine a, à deux reprises, ordonné par décret la prolongation de l'exposition, qui ne devait se tenir initialement qu'une semaine. Elle doit désormais se clôturer le 26 novembre pour ensuite être montrée dans d'autres villes du pays. Le visiteur est ensuite invité à redécouvrir l'his-

toire de la Russie sous le règne des Romanov, chassés du pouvoir en 1917 par les Bolcheviks, et dont la réputation a été ternie à l'époque soviétique. Presque entièrement dénuée d'objets d'époque, l'exposition, gratuite, retrace, à travers de gigantesques panneaux explicatifs, des écrans tactiles, de petits films documentaires ou encore des reconstitutions en 3D de batailles, l'évolution du pays du XVIIe siècle au XXe siècle, qui verra la chute de la dynastie. On y voit que la population et la superficie du pays ne cessent de croître sous le règne des Romanov, et que la Russie, au début du XXe siècle, est une puissance mondiale.

Le pouvoir en quête de légitimité

"Nous voulions montrer l'histoire de la Russie non en noir et blanc comme on a l'usage de le faire ici, mais en couleurs. L'idée était de rétablir les faits, sans commentaires", affirme Alexandre Miasnikov, un ancien journaliste, qui a participé à l'élaboration de l'exposition. Pourtant, l'interprétation de certains épisodes historiques, ainsi que certaines citations affichées le long du parcours, font l'apologie de la stabilité et d'un pouvoir fort en Russie et dénigrent toute forme d'opposition. Un message qui fait écho à la situation

de la Russie de Vladimir Poutine, à dessein selon l'historien Vitali Dymarski qui estime que le pouvoir actuel met en exergue ce type de références historiques pour asseoir sa légitimité. "Le pouvoir actuel cherche un point d'appui. Et comme il ne trouve rien sur quoi s'appuyer à notre époque, il va chercher cela dans le passé", observe-t-il, soulignant que les autorités puisent aussi bien dans le passé tsariste que dans le passé stalinien pour montrer que le pays doit être fort. La révolte en 1825 des Décembristes, des jeunes gens de la noblesse qui réclamaient un tsar une constitution — un épisode traditionnellement célébré en Russie comme une tentative d'établir des fondements démocratiques dans le pays — est ici présentée comme un "complot des franc-maçons". A la fin du parcours, une citation de M. Poutine donne définitivement le ton : "trop souvent dans l'histoire nationale, l'opposition au pouvoir est en réalité une opposition à la Russie elle-même. Et nous savons comment cela s'est terminé : la destruction de l'Etat en tant que tel". "L'Histoire est intéressante en ce qu'on peut toujours y trouver une réponse aux questions actuelles.

Elle est pleine d'allusions, d'associations, de répétitions", se justifie M. Miasnikov.

5^e FESTIVAL CULTUREL LOCAL DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE DU M'ZAB

Un air festif, salves de baroud et danses folkloriques

La cinquième édition du festival culturel local de la chanson et de la musique de la région du M'Zab a été ouverte lundi soir sur un air festif agrémenté de salves de baroud et de danses folkloriques au théâtre de plein air de Bouhraoua (Ghardaïa). Le coup d'envoi du festival, placé sous le thème "Patrimoine local, authenticité et valeurs", a été donné par les autorités de la wilaya, en présence d'un public nombreux.

"Ce festival a pour objectif de contribuer à la préservation et la promotion du patrimoine immatériel de la région", a indiqué Samir Lahouel, inspecteur au ministère de la Culture. Le commissaire du festival, Zohair Ballelou, a présenté cette manifestation culturelle comme étant un espace idéal pour la promotion de la chanson et de la musique du M'zab (région touristique du sud du pays) et la découverte de jeunes talents de cette

région. Des dizaines de troupes artistiques et de jeunes talents de la région du M'zab, ainsi que des groupes de musique de Ouargla et de Tamanrasset agrémenteuront, durant ce festival, les soirées des mélomanes. Durant ce festival local qui se poursuivra jusqu'au 23 du mois courant, de nombreuses soirées artistiques seront animées par des troupes et de jeunes talents de la région, en compétition. En marge du festival institutionnalisés

en 2008, une conférence consacrée à l'épopée de la poésie patriotique dans les chansons amazighes, ainsi que des soirées poétiques marqueront aussi cette édition du festival qui s'achèvera par un hommage aux artistes de la région lors de la cérémonie de clôture. La précédente édition de ce festival s'était déroulée en décembre 2012, avec la participation de plus d'une vingtaine de troupes artistiques et de jeunes talents de la wilaya de Ghardaïa.

UN DICTIONNAIRE À LA GLOIRE DES FEMMES PARRAINÉ PAR L'UNESCO

Peut-on occulter sa moitié ?

1.600 personnes dans le monde entier — universitaires, historiens, philosophes... — ont travaillé depuis 2006 à ce dictionnaire qui recense quelque 10.000 femmes, illustres ou méconnues, ayant "marqué leur temps", mais aussi des écoles et des mouvements où les femmes ont brillé.

Héloïse, Catherine Deneuve, Simone Veil, Malala : 10.000 femmes, de toutes les époques et de tous les continents, ont leur entrée dans le "Dictionnaire universel des créatrices" publié sous le parrainage de l'Unesco, pour mettre en lumière leur "apport à l'humanité". Cette somme de 5.000 pages est un "moment du Mouvement de libération des femmes", souligne dans la préface Antoinette Fouque, cofondatrice du MLF qui a assuré la direction de l'ouvrage avec Béatrice Didier, universitaire, et Mireille Calle-Gruber, écrivain et enseignante. "Puisse ce geste à la gloire des femmes participer à l'éducation de la postérité."

De A comme Aino Aalto, architecte finlandaise du début du XXe siècle, à Z comme Radmila Zygouris, psychanalyste française contemporaine, ce livre "titanesque" balaise "quarante siècles d'histoire et tous les domaines de l'activité humaine" : arts, sports, politique, histoire, littérature, sciences et techniques. 1.600 personnes dans le monde entier -

universitaires, historiens, philosophes... — ont travaillé depuis 2006 à ce dictionnaire qui recense quelque 10.000 femmes, illustres ou méconnues, ayant "marqué leur temps", mais aussi des écoles et des mouvements où les femmes ont brillé. Au fil des articles, présentés comme de petites biographies, l'ouvrage propose un parcours éclectique, d'Agnodice, gynécologue de la Grèce Antique, à Ségolène Royal, J.K Rowling et Simone Veil, en passant par Angelina Jolie ou Malala, la jeune militante pakistanaise pour le droit à l'éducation.

"Comment faire un choix ? Probablement nous aurons des lecteurs qui nous reprocheront tel ou tel oubli", reconnaît Béatrice Didier, laissant la porte ouverte à des rééditions complétées et à une version numérique.

La créatrice Sonia Rykiel a apporté sa pierre à ce dictionnaire, attendu le 27 novembre en librairie au prix de 165 euros, en dessinant les lettres de chacune des entrées. Cet ouvrage est "un encouragement à continuer la lutte pour l'égalité



entre les hommes et les femmes, pour une éducation de qualité de toutes les filles et de toutes les femmes", juge Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco, qui a soutenu ce projet. Chaque année, les femmes donnent naissance à près de 133

millions d'enfants et assument la majorité de leur prise en charge et de leur éducation, rappelle le préambule. Elles accomplissent les 2/3 du travail mondial, mais ne possèdent que 2% de la propriété et ne perçoivent que 2% des revenus.

FERMETURE DE LA MANUFACTURE PLEYEL ET CRAINTE D'UNE RÉAPPARITION, "MAIS AVEC UN MADE IN CHINA"

"La mort programmée d'un symbole"

Deux cent ans après sa création, l'illustre manufacture des pianos Pleyel fermera ses portes à Saint-Denis, près de Paris. La marque préférée de Chopin n'a pas su résister à la concurrence étrangère, notamment asiatique.

C'est un Requiem qui résonne pour les pianos Pleyel. La marque française de pianos la plus prestigieuse au monde arrêtera sa production d'ici la fin de l'année. Fondée en 1807 et rendue célèbre par les compositeurs Chopin, Franz Liszt, Claude Debussy ou encore Maurice Ravel, la société cesse l'activité de sa manufacture en banlieue parisienne. "L'entreprise Pleyel confirme la fermeture de l'atelier de production de Saint-Denis, qui emploie 14 salariés, compte tenu de la situation de pertes récurrentes, et du très faible niveau d'activité", a annoncé, mardi 16 novembre, le président de la manufacture, Bernard Roques, dans un communiqué.

Un message de tristesse sur Twitter après l'annonce de la fermeture

"Une première solution permettant d'assurer la poursuite d'une certaine partie de la production n'a pas abouti. Compte tenu du niveau des stocks des produits finis, le maintien de l'activité commerciale est assuré. Des solutions alternatives seront recherchées", a-t-il ajouté. La disparition de cette marque, considérée comme "la Ferrari du piano", et si emblématique du savoir-faire français, a déclenché une vague de stupeur au sein des amateurs de musique classique et dans les médias. "Bien entendu, j'ai eu un pincement au cœur en apprenant cette nouvelle", a ainsi confié à une chaîne TV française, Jean-Jacques Trinques, auteur d'un livre sur l'histoire des pianos Pleyel. "Il n'y avait plus de grande usine depuis des années, mais cela



est triste, car c'est la mort d'un symbole", ajoute ce spécialiste, dont le grand-père était apprenti aux ateliers Pleyel à Saint-Denis dans les années 1920, quand le site s'étendait alors sur 50.000 m².

Un long déclin

L'annonce de la fermeture de la manufacture est le dernier et triste chapitre d'un long déclin. La société Pleyel avait déjà connu une chute brutale au début des années 1930, après la crise de 1929.

espoir de lui faire retrouver sa grandeur d'antan. Mais la compétition féroce venue du Japon, de la Chine et de la Corée du Sud a rendu difficile ce sauvetage. Alors que les pianos asiatiques sont produits à la chaîne, la fabrication d'un instrument Pleyel nécessite 5.000 pièces, près de 1.000 heures et travail et 20 artisans différents. Face à cette concurrence, lors de la réimplantation du groupe en 2007 à Saint-Denis, Hubert Martigny a décidé de se concentrer sur quelques rééditions et sur des pianos personnalisés pour une clientèle très sélecte. "Martigny a juste voulu se faire plaisir avec cette affaire", estime Jean-Jacques Trinques. Mais la production, limitée à une vingtaine de pianos annuels, ne s'est pas révélée suffisante. L'homme d'affaires a finalement jeté l'éponge en début d'année, en cédant son projet fétiche à l'investisseur Didier Calmels, qui a lui-même mis un terme à la production.

Quel futur pour Pleyel ?

Malgré cette fermeture, l'héritage de la société Pleyel, auquel l'État avait attribué le label "Entreprise du patrimoine vivant", n'est pas près de tomber dans l'oubli. A Paris, son nom est associé à une célèbre salle de concert, ainsi qu'à une station de métro. La marque est également indissociable du compositeur Chopin, qui chérissait ses pianos au point de ne jouer qu'exclusivement sur l'un de ces instruments, et dans la salle Pleyel, lors de ses passages à Paris. En retour, il avait toujours à sa disposition, et gracieusement, ces pianos français. Passionné par ce savoir-faire, Jean-Jacques Trinques veut croire en un possible retour de la marque Pleyel dans le futur. "J'espère que ces pianos seront construits, un jour, de nouveau en France", déclare-t-il, tout en ajoutant craindre une réapparition des pianos Pleyel, "mais avec un Made in China" gravé sur le côté.

L'entreprise avait ensuite été ressuscitée par des investisseurs, qui d'après Jean-Jacques Trinques, étaient plus intéressés par les retombées financières de la marque, que par les avancées techniques en matière d'instruments. Au cours des années 1960, ce fleuron musical français est passé entre plusieurs mains. La production avait été délocalisée en Allemagne, puis rapatriée dans le sud de la France à Alès, dans le Gard, dans les années 1990. En 2000, c'est finalement l'entrepreneur français, Hubert Martigny, qui a racheté la marque avec l'e-



ACCUSÉ

levez-vous !



ESCROQUERIE

Nomadisme de bijoutier

Pour contrer la vie chère, les Algériens s'arrangent avec les commerçants pour acheter avec des facilités de paiement. Mais dans ce système qui arrange tout le monde se glissent souvent des escrocs. Leurs activités aggravent les malheurs des gens et accroissent le déficit de confiance entre les citoyens.

PAR KAMEL AZIOUALI

Djamila (58 ans) marie sa fille dans moins d'une année et elle veut lui acheter une parure en or. C'est la moindre des choses. Elle fait le tour des bijoutiers d'Alger et tout ce qu'elle trouve est soit trop cher, soit trop laid. Un seul bijoutier « lui remplit l'œil », comme on dit dans le langage populaire. Il est installé à Chéraga. Les bijoux qu'il a exposés sont très beaux et un peu moins chers que ceux de ses confrères de la rue Didouche-Mourad et de la rue Bab Azzoune.

Il y avait particulièrement une parure qui ne coûtait que 30 millions mais qui avait l'air de valoir 100. D'ailleurs, au début Djamila avait cru qu'il y avait une erreur et que le prix affiché devait concerner un autre bijou se trouvant à côté de cette parure.

Elle entre dans le magasin et trouve un homme d'une quarantaine d'années d'une gentillesse hors du commun.

- C'est pour la parure qui se trouve là au milieu de la vitrine à côté des statuettes en céramique...

- Les statuettes des deux mariés ?

- Oui... Le prix qui est indiqué est bien juste ?

- Elle coûte 300.000 DA.

- C'est-à-dire ?

- 30 millions de centimes !

- Ah ! Elle est très bien... Je peux la voir ?

- Bien sûr madame. Eloignez-vous juste un peu de la porte... Mettez-vous là au fond de la boutique... Et soyez gentille, pendant que vous la regardez, donnez-moi votre sac, je le dépose là derrière moi sur cette vitrine comptoir... Ce n'est pas que je ne vous fais pas confiance mais ce sont les directives du patron. Toute cliente voulant voir de près les bijoux exposés doit me remettre son sac. On nous a déjà volé plusieurs bagues et plusieurs boucles d'oreilles.

- Je comprends Khouya, je comprends.

Après un examen minutieux de deux bonnes minutes, Djamila leva la tête.

- Moi, cette parure me plaît beaucoup... j'ai envie de l'acheter, mais pas d'un seul coup... c'est possible ?

- Oui, bien sûr. Nous vendons par facil-



ités. Ça nous arrange, nous les commerçants, parce qu'il vaut mieux vendre lentement que de ne pas vendre du tout. Et puis ça arrange aussi les clients, surtout quand ce sont des braves gens comme vous madame, des gens qui n'ont d'autres sources de revenus que le travail et la sueur de leur front.

- Merci, khouya... Et quelles sont vos conditions ?

- Vous payez 50% et le reste ce sont des tranches de 3 millions de centimes au minimum. Il faut que cette parure soit achetée au bout de six mois.

- Et bien sûr, cette parure reste chez vous jusqu'à ce qu'elle soit payée intégralement.

- Oui madame, je ne peux vous laisser prendre un bien que vous n'avez pas fini de payer ; ce n'est pas logique...

- C'est juste... Je vous donne les 50% maintenant.

- Attendez, attendez, madame... vous êtes certaine que cette parure plaira à votre fille ?

- Oui... Ma fille, je l'ai éduquée à mon image... Tout ce qui me plaît lui plaît... Et elle sait que je ne lui veux que du bien mais, Allah ghaleb, dans les limites de ce que je peux lui offrir.

- C'est juste et c'est sage madame. Allah iketter m'talek !

- Allah isselmek !

- Donc, je vous fais un contrat, 50% et 5 fois 3 millions de centimes ?

- Oui.

- Et que se passe-t-il si jamais pour une raison ou une autre je ne peux pas payer une traite ? Hadi dounia. Qui est sûr de vivre encore six mois de nos jours ?

Le bijoutier demeura un bon moment silencieux puis répondit :

- Madame, je vais vous faire un contrat. Chaque fois que vous versez une somme je l'inscris, jusqu'à ce que vous ayez tout

payé. Mais si par malheur, comme vous le dites si bien hadi dounia, vous ne pouvez pas payer... on vous rembourse intégralement. Et ce sera écrit noir sur blanc. Je vous donne une copie du contrat, à vous d'en faire bon usage. Mais j'espère que tout se passera bien.

- Oh ! merci mon frère ! Que Dieu t'octroie tout ce que tu souhaites et que chaque pas que tu effectues soit guidé par la baraka.

Et c'est une femme heureuse qui rentra chez elle. Surtout qu'avant de rentrer, elle avait trouvé la même parure chez un autre bijoutier mais valant le double. Ah ! oui... Elle avait fait une bonne affaire. Les deux mois suivants, elle versa encore 6 millions de centimes mais lorsqu'elle voulut verser le reste, elle eut la surprise de sa vie : la bijouterie avait disparu ! A sa place, il y avait un kiosque à journaux. Elle y entra et ressortit aussitôt. Elle n'avait pas osé parler au jeune homme se trouvant derrière le comptoir de peur de paraître idiote. Elle se tint en face de la boutique et se mit à regarder la devanture et les alentours. Ce serait-elle trompée de rue ?

Elle sortit le contrat, lit le nom de la rue qui s'y trouvait. Le jeune homme intrigué, sortit de sa boutique et demanda à Djamila :

- Vous cherchez quelque chose madame ?

- Oui... elle s'appelle comment cette rue ?

Le jeune homme lui donna le nom de la rue et Djamila sentit comme un couteau dans le dos. C'était bien la rue qu'elle cherchait ; elle ne s'était pas trompée.

- Et ici, ma boutique, c'est le numéro 10. Ce détail acheva d'assommer Djamila qui fut prise d'un malaise. C'était aussi le n° 10 qui était inscrit sur son contrat !

Le jeune homme fit entrer Djamila dans sa boutique, l'aida à s'asseoir et lui ramena un verre d'eau. Et pendant qu'elle tentait

d'avaler une gorgée d'eau, entrèrent un homme et une femme d'un certain âge. Après avoir regardé le magasin sous tous les angles, l'homme demanda :

- Dis-moi, mon fils, il n'y avait pas une bijouterie, ici ?

- Oh ! je ne sais, ya lhadj. Je suis passé par là, il y a 20 jours, j'ai trouvé une pancarte portant l'inscription « local à louer », alors je l'ai loué.

L'homme se tourna vers sa femme.

- Je t'avais dit, ya yemmat yemmak de ne pas acheter par facilités ! Et voilà ! le type a disparu après avoir pris tes 50 millions ! En entendant l'homme, Djamila se sentit soulagée. Ainsi, elle n'était pas folle. Une autre femme d'une quarantaine d'années entra et hurla aussitôt :

- Où est le bijoutier ? Où est la parure ? Où est mon argent ?

Djamila, la femme et le couple se rendirent tous au poste de police le plus proche pour expliquer ce qui venait de leur arriver et demander conseil.

L'officier de police qui les a reçus leur dit :

- Le conseil que j'ai à vous donner est de déposer plainte. Ce bijoutier est un escroc en l'espace d'une année il a changé quatre fois de magasin. Il vend par facilités et dès qu'arrive le moment où un de ses clients (ou une de ses victimes) doit prendre le bijou qu'elle a acheté, il disparaît. Nous sommes sur sa piste et nous avons un certain nombre d'indices qui vous nous permettent de le coincer.

Effectivement, l'escroc a été arrêté à Zéralda quelques jours plus tard, où il venait d'ouvrir une autre bijouterie.

Jugé récemment au tribunal de Chéraga, le bijoutier nomade a été condamné à un an de prison ferme et à 50.000 DA d'amende. Et bien sûr, condamné également à rembourser l'argent extorqué à ses victimes.

K. A.

Des nanotubes de carbone pour détecter des cancers

La nanomédecine est en train de prendre son essor. Nanoparticules et autres nano-objets sont à l'étude pour lutter contre le cancer ou d'autres maladies.

On vient de développer des nanotubes capables de mesurer in vivo des taux d'oxyde nitrique anormaux pouvant signaler le début d'un cancer. Ces nanocapteurs pourraient un jour aider des diabétiques à mieux vivre leur traitement.

Dans l'hydrogel de cet échantillon se trouvent des nanotubes de carbone qui peuvent servir à détecter la présence de molécules signalant le début d'une maladie. Un fragment de cet hydrogel peut être placé sous la peau d'un patient et servir pendant plus d'un an à surveiller l'apparition de ces molécules.

Les chercheurs placent beaucoup d'espoirs dans les nanotechnologies pour trouver de nouveaux traitements contre les cancers. Par exemple, on pense utiliser des nanoparticules pour transporter des substances actives au cœur des cellules. Mais l'on peut aussi mettre à profit les nanosciences pour faire de la prévention plus efficacement. L'idée est de détecter les premiers signes de la maladie le plus tôt possible. Les scientifiques savent ainsi que dans de nombreuses cellules cancéreuses, les taux d'oxyde nitrique (NO, ou monoxyde d'azote) sont anormaux par rapport aux cellules saines,



même si l'on n'en comprend pas très bien les raisons.

Or, depuis quelques années, les membres du laboratoire de Michael Strano au MIT développent des capteurs à base de nanotubes de carbone pour détecter des molécules bien spécifiques. En enveloppant ces nanotubes avec une séquence d'ADN particulière, ils en ont fait des nanocapteurs capables d'identifier la présence de NO. En se fixant sur un nanocapteur, la molécule modifie ses propriétés de fluores-

cence lorsqu'on l'illumine avec de la lumière laser dans l'infrarouge. De manière générale, la fluorescence des tubes augmente ou diminue en fonction du type de molécules que l'on veut identifier.

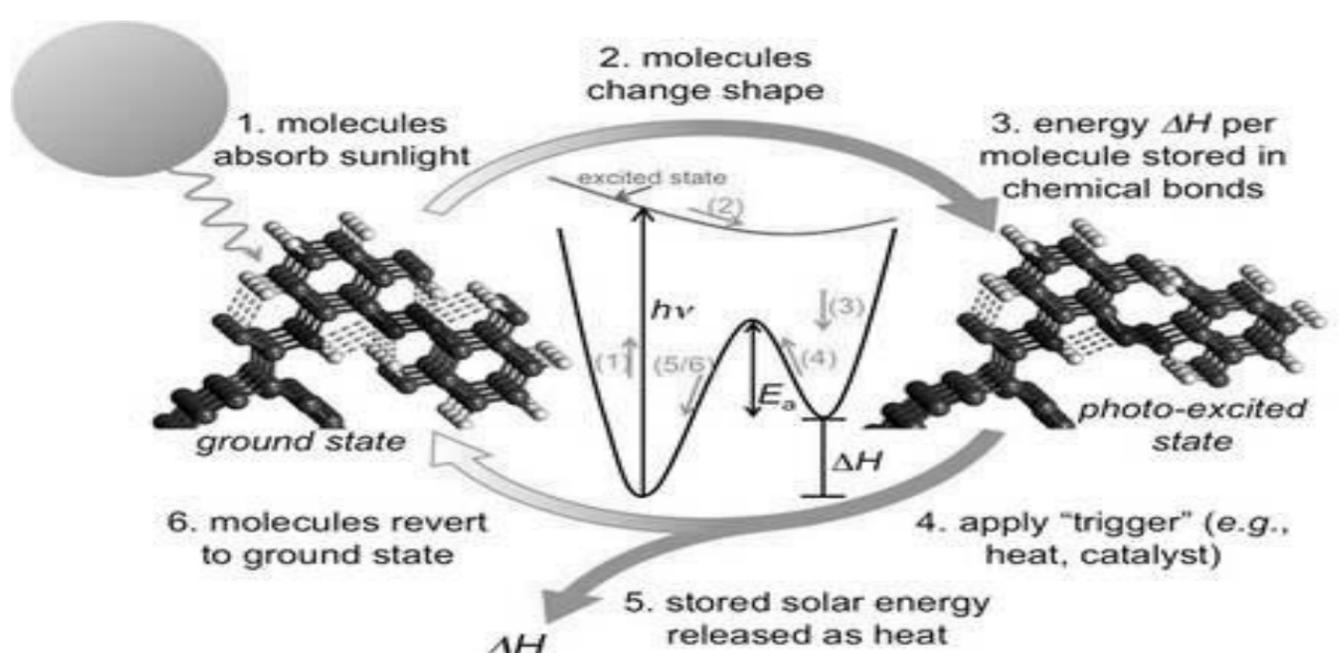
Aujourd'hui, les chercheurs publient un nouvel article dans *Nature Nanotechnology*, où ils annoncent avoir réussi à modifier leurs nanocapteurs pour mesurer des quantités d'oxyde nitrique dans un organisme vivant. Ils ont créé deux types de ces nanocapteurs. L'un peut

être injecté dans la circulation sanguine pour surveiller à court terme des modifications de taux de NO dans les organes en cas d'inflammation. Cela se produit notamment avec le développement des cellules cancéreuses.

Les nanotubes utilisés peuvent traverser les poumons et le cœur sans causer de dommages. La plupart de ces dispositifs s'accumulent dans le foie, mais il semble que l'on puisse aussi en trouver dans d'autres organes comme les reins.

Nanocapteurs pour le cancer et le diabète

Le second type de nanocapteurs est lui enrobé dans un hydrogel réalisé à base d'alginate, un polysaccharide obtenu à partir d'une famille d'algues brunes, les laminales ou les fucus. Les chercheurs ont constaté qu'une fois ce gel implanté sous la peau de souris, il reste en place pendant 400 jours. Les nanotubes qu'il contient peuvent être utilisés pour détecter et surveiller l'évolution d'un cancer, ou d'autres maladies inflammatoires, sur le long terme. Ces succès ouvrent de nouvelles perspectives, notamment celle de rendre service aux diabétiques, qui doivent se piquer les doigts plusieurs fois par jour pour surveiller leur taux de glucose sanguin. Il existe bien des capteurs électrochimiques de glucose qui peuvent être attachés à même la peau, mais ils ne durent qu'une semaine tout au plus. En outre, il y



a des risques d'infection parce que les électrodes de ces capteurs percent la peau. Tout changerait avec

des nanocapteurs sous la peau des patients, mesurant leur taux de glucose et pouvant même devenir des

composants de petites pompes libérant de l'insuline dans le sang des patients.

APRÈS AVOIR QUALIFIÉ L'ALGÉRIE AU MONDIAL BRÉSILIEN

Mission accomplie pour Halilhodzic

La sélection algérienne a arraché dans la douleur son ticket qualificatif pour le Mondial brésilien, prévu en été prochain. Objectif atteint donc pour l'entraîneur bosnien Vahid Halilhodzic.

PAR MOURAD SALHI

Il a été désigné à la tête de la barre technique des Verts pour deux objectifs bien précis : qualifier la sélection algérienne à la Coupe d'Afrique des nations 2013 et à la Coupe du monde 2014. Après avoir qualifié les coéquipiers de Madjid Bouguerra à la précédente édition de la Coupe d'Afrique, voilà que cet entraîneur réalise un autre exploit, en menant les Verts au Mondial 2014, qu'abrèvera le pays de la samba. L'ancien sélectionneur de la Côte d'Ivoire, qui avait remplacé Abdelhak Benchikha en juillet 2011 aux commandes techniques de la sélection nationale, a effectué un excellent travail avec cette sélection. Deux années étaient largement suffisantes pour renouveler l'effectif et donner une autre dimension à cette équipe algérienne qui a appris à gagner même à l'extérieur. Il a été sollicité lors de son dernier point de presse à Alger pour évoquer son avenir après ce match contre le Burkina-Faso, le Bosnien



s'est contenté de dire que « Cette question ne m'a jamais effleuré l'esprit. Je ne pense pas du tout à ça, tellement je suis très motivé à l'idée de procurer de la joie au peuple algérien en menant sa sélection de football à la prochaine Coupe du monde », a-t-il dit. Chose promise chose faite, le premier responsable à la barre technique des Verts a tenu toutes ses promesses en procurant de la joie à tout le peuple algérien. « Vahid restera à son poste de sélectionneur de l'équipe d'Algérie

et ne compte pas partir après la qualification des Verts pour le mondial brésilien », a déclaré son adjoint Korichi après la victoire. « Je me suis beaucoup investi dans mon travail pour cette sélection », a confirmé le coach Vahid Halilhodzic qui ne cesse de rappeler les gens que cette est en pleine construction. Il a vu à l'œuvre plusieurs joueurs depuis son arrivée. Environ soixante-dix joueurs issus des différents championnats ont été testés avant de faire un choix final. « L'Algérie à tout juste

une petite équipe en construction », avoue le premier responsable technique des Verts. Et d'ajouter, « L'Algérie n'est pas une grande équipe. Personne ne peut le nier. Il faut accepter la réalité telle qu'elle est », avait-il dit.

De son côté, le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, qui a prôné la stabilité malgré l'échec de l'équipe lors de la précédente édition de la Coupe d'Afrique des nations, confirme que l'entraîneur Vahid Halilhodzic sera maintenu « même en cas d'échec ». Cela explique clairement la nouvelle politique de l'instance nationale qui veut travailler à long terme. Il est nécessaire de signaler que contrairement aux précédentes composantes, la sélection algérienne, version Halilhodzic, a gagné en volume de jeu et développe, de l'avis des spécialistes en la matière, un football meilleur. Certes, des manques ont été constatés durant ce parcours, mais elle a pris toutefois le bon chemin vers un avenir meilleur. Il faut tirer les enseignements nécessaires pour aller de l'avant. Se qualifier à la Coupe du monde est un grand exploit, mais réaliser un bon parcours est encore plus important. L'élimination prématurée des Verts lors de la précédente coupe d'Afrique des nations en terre sud-africaine constitue une leçon que les Algériens doivent retenir.

M. S.

Le président Bouteflika félicite l'équipe nationale et le peuple algérien

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a envoyé mardi soir un message de félicitation à l'ensemble de l'équipe nationale de football et au staff dirigeant après la qualification au Mondial 2014 au Brésil, dont voici la traduction. "Le public sportif et tout le peuple algérien sont enfin comblés de joie et de bonheur après la victoire, toute méritée, de notre sélection nationale de football", écrit le président de la République. "Une fois de plus, les Algériennes et les Algériens à l'intérieur et à l'extérieur du pays sont en fête, une fête nationale où les supporters laisseront éclater toutes leurs émotions festives, ravis en extase après cette éclatante victoire, méritée, de notre équipe nationale face à nos frères burkinabés dans une compétition où les deux sélections ont fait preuve de fair-play pour la qualification au Mondial 2014 au Brésil", ajoute le président Bouteflika. "Tout en réitérant mes félicitations à notre équipe nationale, joueurs, entraîneurs et dirigeants, je félicite tout le peuple algérien pour cet exploit sportif", conclut le message.

BADARA DIATTA, ARBITRE DU MATCH

Une prestation de qualité très appréciée

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'arbitrage du match retour opposant l'Algérie et le Burkina Faso s'est illustré, selon les spécialistes, par une impartialité et une qualité de prestation. En effet, ceux qui ont suivi le déroulement du match n'ont pas manqué de signaler un professionnalisme qui sied bien à Badara Diatta. Un arbitre international qui est connu des arènes pour avoir officié la finale de la Can 2012 opposant la Côte d'Ivoire à la Zambie. Ayant déjà posé le pied en Algérie 3 fois où il s'est distingué lors de la Can 2010 où l'Algérie a perdu contre le Malawi par 3 à 0. Un parcours signalé par l'exemplarité de ce referee de 44 ans marqué du sceau d'un arbitrage sans complaisance. C'est tout le contraire du Zambien, Jany Sikazwe, qui n'a pas été à la hauteur de sa tâche durant le match aller à Ouagadougou. Beaucoup lui reprochent ces erreurs et méprises où il refusa un penalty clair pour les Verts. Sans oublier qu'il ait fermé les yeux sur des hors-jeu nets pour les Étalons. D'autres réfutent cette thèse en considérant que la direction du jeu était plutôt moyenne. Mais le fait est là. La désignation des arbitres qui n'ont pas d'expérience dans les grands matchs à un niveau international nous ramène à poser la question de leurs nominations par la Fifa et son corollaire africain, la CA.



Pourtant depuis le Mondial 2010, la Fifa a promis d'introduire des réformes sur l'arbitrage après avoir remarqué que des arbitres internationaux manquent de maturité et jettent de la confusion chez les équipes en accordant des fautes là où il n'y en a pas, distribuant des cartons jaunes sur des fautes bénignes et sifflant des penalties sur simple décision du juge de touche. L'une des démarches est d'introduire un 5^e arbitre qui doit rédiger un rapport au commissaire de match lors des grandes rencontres continentales. Jérôme Valcke, secrétaire général de la Fifa avait indiqué

après le Mondial 2010 que le système vidéo pour aider à l'évolution de l'arbitrage. « Les équipes et les joueurs sont trop forts et trop rapides. Le jeu est différent et les arbitres sont plus vieux que les joueurs. Nous devons les aider et on se doit de faire quelque chose, et c'est pourquoi je vous dis que ce sera la dernière coupe du monde avec ce système d'arbitrage. Nous parlons là uniquement d'un but qui ne serait pas vu par l'arbitre » avait-il souligné lors d'un entretien accordé à la BBC.

F. A.

COUPE DU MONDE 2014

Tirage au sort le 6 décembre, les chapeaux connus le 3 décembre à Bahia

La sélection algérienne de football sera fixée sur ses adversaires en phase finale de la Coupe du Monde 2014 au Brésil le 6 décembre prochain à l'occasion du tirage au sort des groupes prévu à Bahia, tandis que les trois des quatre chapeaux seront connus le 3 décembre. L'Algérie s'est qualifiée pour le mondial brésilien mardi soir grâce à sa victoire contre le Burkina Faso (1-0) en barrages retour disputé au stade Mustapha-Tchaker à Blida. Les trente-deux sélections qualifiées pour le mondial-2014 seront scindées en six groupes de quatre. Les deux premiers de chaque poules se qualifieront pour les huitièmes de finale. Le tirage au sort des groupes du mondial brésilien sera précédé par la désignation des trois des quatre chapeaux par la commission d'organisation de la Coupe du monde le 3 décembre à Costa de Sauipe. Les trois chapeaux seraient "composés en fonction de critères géographiques et sportifs", avait précisé la Fifa, afin d'éviter que, par exemple, deux ou trois équipes de la zone Afrique ou Asie, se retrouvent au final dans le même groupe. Quant au premier chapeau, celui des huit têtes de série, il avait déjà été arrêté par l'instance internationale. Il est composé du Brésil (pays hôte), l'Espagne, l'Allemagne, l'Argentine, la Colombie, la Belgique et la Suisse, ainsi que l'Uruguay qui devrait logiquement se qualifier après son barrage retour contre la Jordanie (battue 5-0 à l'aller). Trente pays sont pour l'instant qualifiés pour le mondial 2014. Les deux derniers seront connus mercredi. L'Uruguay accueille dans la soirée la Jordanie et le Mexique jouera contre la Nouvelle Zélande. Badara Diatta, l'arbitre sénégalais impartial et correct



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
• Veille à la diffusion des supports d'information,
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

Pilote et met en œuvre la politique commerciale

• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

• Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
• 10 ans d'expérience
• Sens de communication
• Capacité de négociation et de persuasion
• Force de persuasion
• Rigueur, adaptabilité et mobilité
• Compétences managériales
• Sens de l'analyse
• Raisonnement inductif et déductif
• Doté d'esprit positif et créatif
• Focalisé sur les résultats
• grande résistance à la pression
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes
• Maîtrise du français et de l'outil informatique
• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

• Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
• Etablissement des documents liés au mode de transport
• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
• Tenue à jour des documents de gestion logistique
• Gérer les réclamations clients.

Profil :

• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

• Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
• Montage et mise en forme du processus HSE
• Management et Pilotage du Processus de HSE.
• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
• Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

• Expérience minimale 02 ans
• Expérience sur un poste similaire souhaitée
• Dynamique
• disponible

Lieu de travail :

Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
• Supervise et contrôle la gestion des agences.
• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maîtrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

Alger

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la formation et de l'enseignement professionnels

Direction de la formation Professionnelle.

Wilaya de Biskra

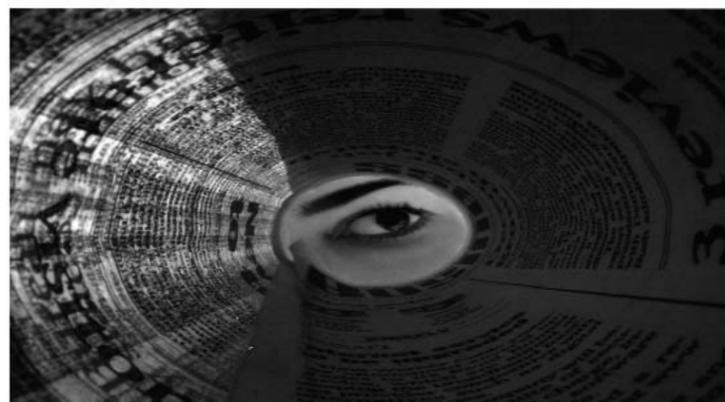
Avis D'infructuosité

En application de l'article 44 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la direction de la formation professionnelle de Biskra, annonce l'infructuosité de l'avis d'appel d'offres national n° 08/2013, relatif à l'Opération : Réalisation et équipement d'un groupe scolaire type C, à cité El Kheneg Biskra.

-Projet : Réalisation et équipement d'un groupe scolaire type C, à cité El Kheneg Biskra, et ce, en raison de l'attribution de projet aux participants à cet appel d'offres, conformément aux dispositions de l'article 17 de cahier des charges – offre technique, qui limite l'octroi d'un seul projet groupe scolaire du programme de l'année 2013.

Midi Libre n° 2032 | Jeudi 21 novembre 2013 - ANEP - 550 935

MIDI
Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Terrine de poulet aux épinards



Ingrédients

750 g de blanc de poulet
1 demi-botte d'épinards
2 c. à soupe d'huile d'olive
3 c. à soupe de crème fraîche
2 c. à soupe de persil haché
1 pincée de sel
3 blancs d'œuf + 1 œuf
2 carottes pelées en lanière
1 coulis de tomate

Préparation

Faire revenir les épinards dans un peu de beurre et assaisonner. Hacher le blanc du poulet avec 2 c. d'huile d'olive, la crème, le persil, le sel et les blancs d'œuf et un œuf et assaisonner. Couper les carottes en lanières. Beurrer une terrine. Assembler la terrine : Une première couche de la moitié de poulet haché, une fine couche d'épinards, ensuite les lamelles de carotte, une couche d'épinards et de carottes, une couche du reste du poulet haché. Bien aplatir le dessus. Verser le coulis de tomate, cuire au four en bain marie pendant 45mn à 200 ou 180°.

Gâteaux au flan



Ingrédients

200 g de beurre
200 g de sucre glace
1 flan vanille
3 jaunes d'œufs
1 sachet de levure pâtisseries
1 sachet de sucre vanillé
100 g d'amandes
La farine selon le mélange

Chocolat noir pour la décoration

Préparation

Travailler dans une jatte le beurre et le sucre glace jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter les jaunes d'œufs et continuer à travailler, ajouter le flan vanille et les amandes en poudre, la levure et le sucre vanillé, bien mélanger, ajouter peu à peu la farine tamisée, mélanger l'ensemble et pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte souple et lisse.

Façonner avec cette pâte des boulettes de la taille de cerises, les disposer au fur et à mesure sur une tôle du four huilée, presser sur chaque boule avec un moule sculpté pour faire ressortir les motifs décoratifs. Faire cuire dans un four moyennement chaud jusqu'à ce qu'elles commencent à dorer, décorer avec des lignes de

BEAUTÉ ET BIEN-ÊTRE

Zoom sur une bonne hydratation

Tout le monde s'accorde à défendre le principe d'une bonne hydratation. Pourquoi, comment et combien de fois par jour ? Voici les questions essentielles sur la bonne hydratation.

Pourquoi est-il indispensable de boire de l'eau tous les jours ?

Parce que l'hydratation est indispensable à la vie. L'eau que nous buvons permet de renouveler l'eau de notre corps. Ce dernier contient en effet 60% d'eau pour un adulte, 75% pour un nourrisson. Chaque jour, notre organisme perd 2,2 à 2,6 litres. Des pertes que nous devons compenser à la fois par l'alimentation (notamment par la consommation de légumes et de fruits) et par un apport d'au moins 1,5 litre d'eau par jour.

Bienfaits d'une hydratation régulière sur l'organisme

Boire ne sert pas seulement à éteindre la soif. C'est un geste qui permet de renouveler les cellules du corps, composées aux deux tiers d'eau. A la clé, on bénéficie d'une préservation optimale du fonctionnement de tous les grands systèmes du

corps humain : l'hydratation régulière permet de maintenir le volume vasculaire, d'apporter aux tissus les nutriments et minéraux dont ils ont besoin, de nettoyer et de purifier le corps via le système hépatique et rénal et, enfin, de réguler la température corporelle, ce qui est fondamental en été. Autre bénéfice : la bonne hydratation jouerait sur notre vitalité. La sensation de soif comme la perte de sueur diminuent, en effet, le tonus et les capacités de concentration.

Nos besoins quotidiens en eau

Si la recommandation minimale des scientifiques est fixée à 1,5 litre d'eau par jour, il faut bien sûr adapter ses besoins en fonction de son âge, de son activité ou des conditions climatiques. Un conseil : buvez régulièrement tout au long de la journée, à raison de petites gorgées à intervalles réguliers, et sans attendre la sensation de soif.



Savoir si l'on est déshydraté

La déshydratation se manifeste lorsque les apports en eau sont inférieurs aux besoins. Les signes sont visibles, car une carence en eau entraîne la diminution des apports en oxygène et en nutriments (par chute du débit sanguin) et une augmentation de la température corporelle (par défaut de sudation). Les symptômes les plus courants sont la soif, la diminution des performances physiques et intellectuelles, la fatigue. En cas de déshydratation extrême, une prise en charge médicale d'urgence

peut s'avérer indispensable.

Quand on est enceinte, faut-il boire plus qu'en temps normal ?

La femme enceinte a des besoins en eau supérieurs : 90% du liquide amniotique dans lequel le fœtus se développe est constitué d'eau. Or, ce liquide se renouvelle avec l'eau bue par la maman. Après la naissance, les bébés ont, eux aussi, des besoins spécifiques, car leur corps, composé à 75% d'eau, renouvelle 4 fois plus rapidement l'eau que chez un adulte.

FAIRE SON MARCHÉ

Bien choisir les fruits et légumes



figues à point est un petit peu difficile. Elles doivent être fermes mais pas trop dures. Elles ne doivent pas s'écraser non plus.

Les pommes : la peau doit être lisse.

Les poires : le choix dépend de la variété. Certaines variétés ont du mal à mûrir après la récolte.

La banane : Les fruits à point ont une peau bien jaune sans taches brunes.

Le melon : Il doit être lourd. Une colerette craquelée autour de la tige est un signe de maturité.

Pastèque : Lourde, d'aspect cireux et brillant, ne doit pas sonner creux, tache jaunâtre sur l'écorce, pédoncule complète-

ment sec.

Les légumes :

Poivrons : Ils doivent avoir une peau lisse et brillante.

Tomates : Couleur rouge uniforme, ferme et charnue, peau brillante, sans rides ni crevasses, pédoncule à la bonne odeur de feuillage.

Courgettes : fermes et de couleur uniforme.

Aubergines : elle ne doit pas être tachée et sa peau doit être brillante.

Concombres : couleur verte, sans taches, peau lisse, ferme jusqu'aux extrémités, charnu, pas trop gros et bien droit.

Epinards : Feuilles vert foncé, lisses ou cloquées, tendres et charnues.

Haricots : Couleur vert vif, un peu brillant, à longue gousse régulière et fine,

Astuces

Se débarrasser de l'odeur de cuisson de poisson



Faites chauffer à sec dans une poêle quelques graines de fenouil, d'anis ou des brins de thym. L'odeur de poisson disparaît !

Eviter que l'eau des pâtes ne déborde



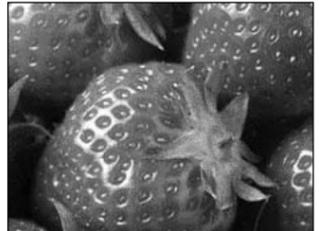
Pour éviter que votre eau ne déborde, laissez une cuillère en bois dans la casserole pendant toute la durée de la cuisson.

Contrôler la cuisson d'une crème anglaise



Passez un doigt sur le dos de la spatule nappée de crème. Si la trace du doigt reste visible, la crème est cuite, sinon continuez à tourner régulièrement avec la spatule.

Conserver frais un fruit entamé



Placez-le coupé en deux, la pulpe contre le fond d'une assiette contenant un peu d'eau salée. Le fruit restera aussi frais que si vous veniez de le couper.

Mots fléchés n°37

par la force volet mobile	↓	bateau de plaisance péniblement	↓	purifiée très liés	↓	enchevê- trement	↓	perdu dans le milieu	↓	tirais parti régal de molosse	↓	trompette des morts partie de l'œil	↓	
→		↓		↓				cuire à vif	→					
vraiment petits	→					prendra	→	apéritif	↓					
sautaient	↓					coléreux	↓			parfois plumard plaines lunaires	→			
restera trop long- temps tourne	→								tenue	↓				
↓				envies de vomir	→				mot de liaison	↓			inutiles	
déchif- frerais oiseau voleur	→			trêve	↓			avant de navire épouse d Héraclès	→					
↓			narration	→					couche terrestre vieille charrue	→				
abatte	→		dispari- tions	↓		lettre grecque pétriront le corps	→			arqile rouge	→			
réunira	↓									gris	↓	apparu	→	
anale	→											titre de femmes	↓	
capitale du Pérou	↓							élément d'arsenal	→					passera
↓				person- nel	→			condensé de livre distingue- ra	↓					
écrit ses re- marques	→	agents	→	en outre	↓									vallée envahie
↓		racon- teras	↓				attrapera	→						
conster- née métal étalon	→						se rebel- lerait	↓			qarniture de miroir parfaites copies	→		
↓			immense affection lieu d' études	→					éparpillés	→				
désert pierreux ramenée au milieu	→					qanqrène	→			roue de poulie	↓			courts poèmes
↓						punaise d'eau	↓					idiot	→	
reine des fleurs soirée dansante	→											note	↓	petit cube
↓						possé- dais actinium au labo	→							à payer
faisais mon choix	→								canard nordique	→				
												grande nation	→	

SUDOKU	N°37	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 36																																																																																																																																																								
		N°36																																																																																																																																																									
<table border="1"> <tr><td>9</td><td>5</td><td>4</td><td>8</td><td></td><td></td><td></td><td>3</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>8</td><td></td><td>1</td><td>9</td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td>9</td><td></td><td></td><td>8</td></tr> <tr><td></td><td>7</td><td></td><td>3</td><td></td><td>5</td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td>5</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>4</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>2</td><td></td><td>7</td><td></td><td></td><td>9</td></tr> <tr><td>5</td><td></td><td></td><td>8</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>4</td><td>7</td><td></td><td></td><td>8</td><td></td></tr> <tr><td>1</td><td></td><td></td><td>6</td><td>4</td><td>7</td><td></td><td>5</td></tr> </table>	9	5	4	8				3			8		1	9							9			8		7		3		5				5						4			2		7			9	5			8							4	7			8		1			6	4	7		5	<table border="1"> <tr><td>3</td><td>9</td><td>2</td><td>8</td><td>1</td><td>7</td><td>5</td><td>6</td><td>4</td></tr> <tr><td>7</td><td>5</td><td>6</td><td>9</td><td>2</td><td>4</td><td>1</td><td>3</td><td>8</td></tr> <tr><td>4</td><td>8</td><td>1</td><td>5</td><td>6</td><td>3</td><td>2</td><td>9</td><td>7</td></tr> <tr><td>5</td><td>2</td><td>7</td><td>6</td><td>4</td><td>9</td><td>8</td><td>1</td><td>3</td></tr> <tr><td>8</td><td>6</td><td>4</td><td>3</td><td>5</td><td>1</td><td>7</td><td>2</td><td>9</td></tr> <tr><td>1</td><td>3</td><td>9</td><td>2</td><td>7</td><td>8</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td></tr> <tr><td>6</td><td>4</td><td>8</td><td>1</td><td>9</td><td>2</td><td>3</td><td>7</td><td>5</td></tr> <tr><td>2</td><td>7</td><td>5</td><td>4</td><td>3</td><td>6</td><td>9</td><td>8</td><td>1</td></tr> <tr><td>9</td><td>1</td><td>3</td><td>7</td><td>8</td><td>5</td><td>6</td><td>4</td><td>2</td></tr> </table>	3	9	2	8	1	7	5	6	4	7	5	6	9	2	4	1	3	8	4	8	1	5	6	3	2	9	7	5	2	7	6	4	9	8	1	3	8	6	4	3	5	1	7	2	9	1	3	9	2	7	8	4	5	6	6	4	8	1	9	2	3	7	5	2	7	5	4	3	6	9	8	1	9	1	3	7	8	5	6	4	2	<p>• M • V • A • R • F • U • C JALOUSIE • ROTIR • NAINS • SAISIRA OUBLIAIENT • LIT • MOISIRAI • MISE VIRE • NAUSEES • R • LIRAIS • ETRAVE PIE • RECIT • SIAL • TUER • IOTA • SIL RASSEMBLERA • NE • RECTALE • ARME • LIMA • SE • DIGEST • • EMISSAIRES • R ANNOTE • PRENDRA • ATTERREE • TAIN OR • AMOUR • SEMAS • REG • NECROSE • I RECENTREES • SOT • ROSE • AVAIS • DE BAL • PAIR • EIDER • SELECTAIS • USA</p>
9	5	4	8				3																																																																																																																																																				
		8		1	9																																																																																																																																																						
				9			8																																																																																																																																																				
	7		3		5																																																																																																																																																						
	5						4																																																																																																																																																				
		2		7			9																																																																																																																																																				
5			8																																																																																																																																																								
		4	7			8																																																																																																																																																					
1			6	4	7		5																																																																																																																																																				
3	9	2	8	1	7	5	6	4																																																																																																																																																			
7	5	6	9	2	4	1	3	8																																																																																																																																																			
4	8	1	5	6	3	2	9	7																																																																																																																																																			
5	2	7	6	4	9	8	1	3																																																																																																																																																			
8	6	4	3	5	1	7	2	9																																																																																																																																																			
1	3	9	2	7	8	4	5	6																																																																																																																																																			
6	4	8	1	9	2	3	7	5																																																																																																																																																			
2	7	5	4	3	6	9	8	1																																																																																																																																																			
9	1	3	7	8	5	6	4	2																																																																																																																																																			

Découverte de la galaxie la plus vieille et la plus éloignée à ce jour

Des astronomes viennent de confirmer la découverte de la plus vieille et plus lointaine galaxie connue à ce jour. z8_GND_5296 se serait formée environ 700 millions d'années après l'Univers.

Si de nombreuses galaxies autres que la nôtre ont été découvertes dans l'Univers, certaines font figure d'exception ! C'est le cas de z8_GND_5296. En utilisant les données recueillies par télescope spatial Hubble et l'observatoire Keck à Hawaii, une équipe d'astronomes est parvenue à confirmer l'âge de cette galaxie. Selon leurs calculs, celle-ci se serait formée 700 millions d'années après le Big-Bang, marquant la naissance de l'univers. La galaxie z8_GND_5296 serait donc la plus ancienne mais également la plus lointaine observée jusqu'à présent. Parce que la galaxie est particulièrement éloignée, la lumière qu'elle émet a mis environ 13,1 milliards d'années avant d'atteindre les instruments d'observation utilisés aujourd'hui par les chercheurs. "En général, l'aspect le plus passionnant de mon travail est que je peux apprendre des choses sur comment étaient certains objets très tôt dans l'histoire de l'univers" explique dans un communiqué Steven Finkelstein, chercheur à l'université d'Austin au Texas.

Une galaxie observée dans ses jeunes années

Principal auteur de l'étude publiée dans la revue *Nature*, il poursuit : "Parce que

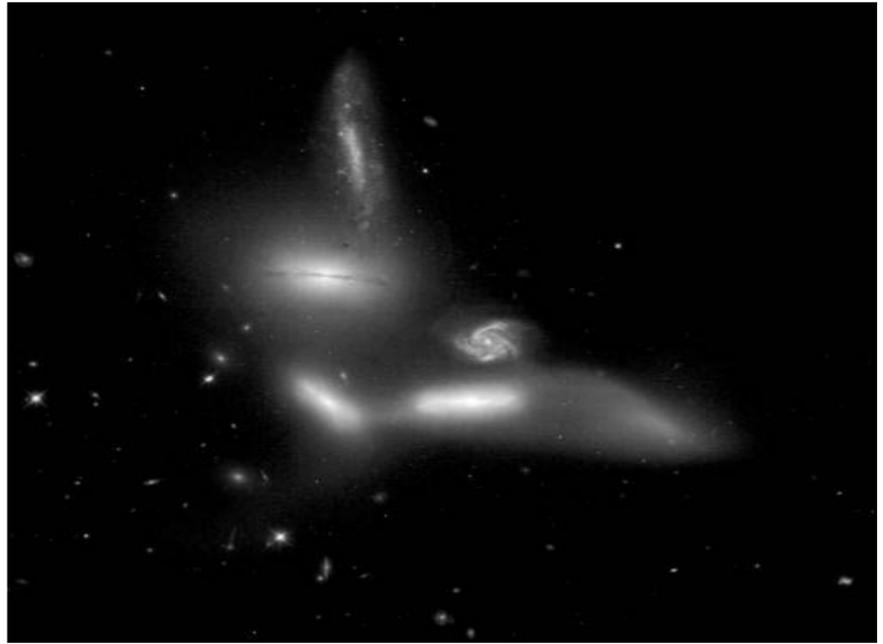
la vitesse de la lumière est constante, la lumière met du temps à venir jusqu'ici, nous ne voyons pas ces galaxies telles qu'elles sont aujourd'hui. Nous les voyons tels qu'elles étaient il y a 13 milliards d'années, ce qui correspond à 95% du chemin de retour vers le Big-Bang".

La galaxie est donc observée comme elle était dans ses très jeunes années. Néanmoins, les chercheurs estiment que beaucoup d'étoiles observées pourraient être encore présentes aujourd'hui dans z8_GND_5296, qui pourrait même avoir gagné en taille depuis. "Nous en apprenons tellement sur une région située si loin dans le temps, c'est difficile à comprendre", a ajouté Steven Finkelstein cité par *Reuters*.

CANDELS, l'instrument de Hubble a permis de découvrir quelque 100.000 galaxies. La nouvelle étude s'est elle concentrée sur 43 d'entre elles. L'objectif était d'utiliser l'hydrogène pour calculer la distance qui nous sépare de ces galaxies. Les chercheurs ont ainsi cherché une trace d'émission d'hydrogène mais curieusement, seule z8_GND_5296 a répondu présente. Une chose qui les a surpris car ils pensaient trouver au moins six galaxies avec de telles traces.

Pas comme les autres

Mais il faut dire que la galaxie, qui est plusieurs millions de fois plus massive que le Soleil, n'est pas tout à fait comme les autres. Elle présente des caractéristiques particulières et notamment une luminosité bien supérieure aux autres galaxies. En effet, celle-ci crée en grosses quantités des étoiles à une vitesse particulièrement rapide : en



moyenne 150 fois plus élevée que celle de la Voie lactée.

Autrement dit, pendant que la Voie lactée fabrique une à deux étoiles semblables au Soleil en une année, z8_GND_5296 en fabrique 300. Par ailleurs, la galaxie contient un pourcentage impressionnant d'éléments plus lourds que l'hydrogène et l'hélium, créés par fusion nucléaire à l'intérieur des étoiles. "Il serait possible que cette galaxie vive dans une région très dense en hydrogène ionisé, ce qui permet de la voir... mais c'est une supposition", a commenté Steven Finkelstein.

Des étrangetés dans l'univers ?

Cette galaxie se trouve dans la même région de l'Univers que celle qui détenait le record avant elle. Cette dernière mon-

trait d'ailleurs également un rythme important de fabrication d'étoiles. "Il se pourrait que nous ayons trouvé deux étrangetés, mais maintenant, nous avons trouvé deux étrangetés dans la même image d'Hubble, dans cette toute petite région du ciel", a expliqué le spécialiste.

"Il est plus que probable qu'il ne s'agisse pas d'étrangetés. Je pense que cela nous dit que, dans l'univers lointain, on peut fabriquer un nombre suffisant de ces galaxies". Les astronomes projettent désormais d'obtenir davantage d'informations sur z8_GND_5296. Toutefois, cette entreprise de grande envergure nécessite la mise en service du successeur d'Hubble, le télescope spatial James Webb, prévue pour 2018.

Boire du café pour réduire le risque de cancer du foie ?

Publiée dans la revue *Clinical Gastroenterology and Hepatology*, une étude italienne suggère que la consommation de café pourrait réduire de 40%, voire 50%, le risque de contracter un cancer du foie. Le café, bon ou mauvais pour la prévention du cancer du foie ? C'est la question à laquelle les chercheurs essaient de répondre depuis plusieurs années. En 2007, une équipe avait ainsi réalisé une méta-analyse, c'est-à-dire un bilan de plusieurs études menées sur la question. Les résultats avaient alors semblé confirmer les bienfaits de la boisson contre ce type de cancer. Néanmoins, depuis cette date, de nombreuses études concernant plus de

900 cas de carcinome hépatocellulaire - le type le plus commun de cancer du foie - ont été publiées. Face à un tel constat, des chercheurs italiens ont donc décidé de réaliser un nouveau bilan, actualisé, de la situation. Dirigés par le docteur Carlo La Vecchia, de l'Institut de recherche pharmacologique Mario Negri et de l'Université de Milan (Italie), ils ont épluché les résultats de 16 études de haute qualité publiées de 1996 à septembre 2012, reflétant un total de 3.153 cas. Le cancer du foie (le 6e cancer le plus répandu) se rencontre dans 90% des cas sous sa forme appelée carcinome hépatocellulaire (CHC). Les recherches menées ces dernières années ont permis de con-

stater que les infections chroniques par les virus des hépatites B et C sont les principales causes du cancer du foie, d'autres facteurs de risque étant l'alcool, le tabac, l'obésité et le diabète.

Un risque de cancer réduit de 40%

Selon la nouvelle étude, la consommation de café réduirait le risque de CHC de 40%. 3 tasses de café par jour réduiraient même de plus de 50% le risque de cancer du foie en général. "Notre recherche confirme les allégations selon lesquelles le café est bon pour notre santé, et en particulier pour le foie", souligne ainsi le

docteur La Vecchia. Toutefois, les mécanismes exactes de cet effet bienfaiteur restent encore flous. "Cet aspect bénéfique du café pourrait passer par son effet préventif prouvé contre le diabète, un facteur de risque connu favorisant le cancer du foie ; ou bien par ses effets bénéfiques sur la cirrhose et les enzymes hépatiques. Reste à savoir si la consommation de café a un rôle supplémentaire dans la prévention du cancer du foie. Mais, quoi qu'il en soit, un tel rôle serait limité par rapport à ce qui est réalisable grâce aux mesures médicales actuelles", conclut le scientifique.

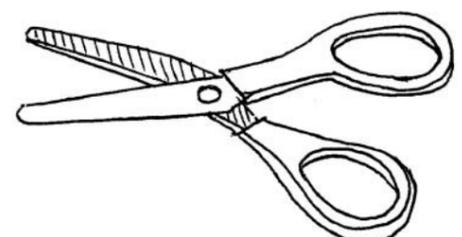
L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CISEAUX

Inventeur : Eugène Viollet le Duc **Date :** X^e siècle **Lieu :** France

Les premiers ciseaux à deux branches tranchantes remontent au X^e siècle, mais, par contre, si l'on parle de ciseaux de forme ordinaire, alors c'est au Moyen-Âge qu'ils ont fait leur apparition.



CENTURION



20h45



117 après J.-C. L'armée romaine qui tente d'étendre sa domination dans tout l'Occident se heurte aux tribus pictes du nord de l'Angleterre. Les conditions sont rudes et les Pictes semblent plus à leur aise dans les plaines glaciales de cette région. Pour repousser les lignes adverses, Rome y envoie alors la légendaire neuvième légion, une cohorte d'élite emmenée par le général Titus Virilus. Mais, au cours d'une bataille terrible, les soldats romains sont décimés et le général fait prisonnier. Le centurion Quintus Dias et quelques rares rescapés décident de pénétrer en territoire ennemi pour sauver Virilus...

NOUVELLE STAR CASTING À PARIS ET DÉBUT AU THÉÂTRE



22h30



Le jury est à Paris pour la dernière ligne droite de ces auditions 2014. Après Lyon, Marseille et Bruxelles, c'est dans la capitale que se terminent les castings : les derniers candidats vont être sélectionnés pour le théâtre. Au théâtre, les 100 candidats convoqués par le jury vont se retrouver pour trois jours d'épreuves intensives... La première épreuve sera sans doute l'une des plus difficiles : les lignes. Regroupés par dix, les candidats interpréteront la chanson de leur choix, tour à tour et à capella. La moitié des candidats quittera directement la compétition à l'issue de cette épreuve

ENVOYÉ SPÉCIAL

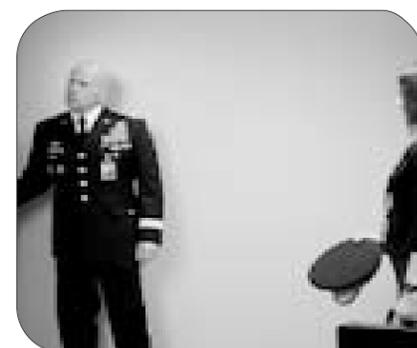


20h45



Au sommaire : «Pension alimentaire». Aujourd'hui, 40 % des pensions alimentaires sont mal ou pas payées. Quelles sanctions pour les mauvais payeurs ? Qui paie à leur place ? - «L'argent des communes : des économies au gaspillage» Entre 2007 et 2013, les impôts locaux sont passés de 35 à 47 milliards d'euros. Que se passent-ils dans les communes, qui désormais s'appellent communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines ? Il en existe près de 2 500 en France, rassemblant 35 000 mairies - «Angola : eldorado anti-crise ?». «Envoyé spécial» a suivi un couple de jeunes portugais et leur fils, alors qu'ils quittent leur pays pour s'installer en Angola

RED



20h45



L'heure de la retraite a sonné ! Mais dans certaines professions, la transition peut s'avérer difficile : Franck ne supporte pas l'inactivité, son collègue Joe végète en maison de retraite, Marvin use d'amphétamines et Victoria fait des petits boulois. Pas facile de décrocher quand on a été... agents de la CIA toute sa vie ! Pourtant, quand leur ancien employeur décide d'éliminer pour de bon ces agents un peu trop compromettants, il va découvrir qu'en dépit de leur âge, ce sont encore de redoutables adversaires



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

THE HOUR UNE HEURE QUI EN DIT LONG



20h30

Londres 1957. Le nouveau Premier ministre tory Macmillan clame que «la vie n'a jamais été si bonne» tout en agitant la menace d'une attaque nucléaire soviétique qui légitimerait l'installation de missiles américains sur le sol britannique. À la BBC, un an après le licenciement du journaliste Freddie Lyon, la jeune émission d'investigation «The Hour» se voit concurrencée par un magazine rival sur ITV. Alors qu'Hector Madden, son désormais célèbre animateur, se laisse aller à ses vieux démons, l'alcool et l'adultère compulsifs, le cinglant nouveau directeur de l'info, Randall Brown, surprend tout le monde en annonçant le retour de Freddie comme coprésentateur

FBI : PORTÉS DISPARUS LE PONT



20h45



L'équipe recherche une jeune artiste prometteuse qui photographie et peint secrètement des étrangers dans la rue. Alors que Samantha et Elena inspectent le studio, sans dessus dessous, d'Abby Horton, elles se demandent si la jeune femme n'aurait pas été agressée par quelqu'un outragé de découvrir qu'elle avait immortalisé un moment de sa vie privée. L'équipe apprend bientôt de Lucas Blumenthal, le patron d'Abby, que la jeune femme a récemment été confrontée à un sujet masculin fâché par une de ses peintures

UNDER THE DOME LA QUATRIÈME MAIN



20h30



Big Jim, occupé à désarmer les habitants de Chester's Mill, reçoit la visite inattendue de Maxine, qui le menace, ainsi que Barbie - son ancien amant, de révéler leurs secrets s'ils ne l'aident pas à instaurer un marché noir dans la ville. Angie est prise de convulsions pendant lesquelles elle prononce la même phrase que Joe et Norrie. Lorsque quatre mains se dessinent sur le mini-dôme, les adolescents pensent qu'ils ont besoin d'une quatrième personne pour obtenir des réponses

NO LIMIT BRAQUAGE À LA MARSEILLAISE



20h50



Infiltré dans l'organisation de Koskas, Vincent se voit confier son premier travail : il va devoir commettre un braquage et une exécution pour son nouveau patron, au risque de se retrouver arrêté par la police... La mission constitue véritablement un test de loyauté obligatoire : personne ne travaille pour la «Main Noire» sans avoir fait ses preuves par le sang... Lola tombe sous le charme de Vigile, altermondialiste dont elle admire les combats, au grand dam d'Arthur



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Laetitia Casta

elle illumine
les Champs-Élysées

Laetitia Casta a été
annoncée marraine des
illuminations de Noël des
Champs-Élysées, qui
lancent la saison des
illuminations dans les
rues de Paris.

Florent Pagny

il récidive avec
les... taxes

Florent Pagny a estimé
qu'en matière d'impôts les
socialistes ont tout faux.
Il pense qu'on devrait
réduire les charges.



Kylie Jenner

elle s'assume
totalement

Kylie Jenner, à tout
juste 16 ans, n'est plus
une petite fille. Elle
s'assume de manière
totalement indépendante.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	05h60
Dohr	12h33
Asr	15h16
Maghreb	17h36
Icha	19h01

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 2032 | Jeudi 21 novembre 2013

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

2^E ÉDITION DU PRIX NATIONAL DES MÉDIAS POUR LES ENFANTS

Deux journalistes primés

Deux journalistes algériens ont été distingués, mercredi dernier à Alger du prix national des médias pour les enfants pour leur travail "exceptionnel" au profit des enfants lors de la 2^e édition de ce prix.

Il s'agit du journaliste Rachid Touahri, du quotidien arabophone *El Michoir El Siyassi* qui a obtenu le premier prix pour son article intitulé *Les martyrisés sur terre* considéré comme le meilleur article de presse concernant les enfants.

Le deuxième prix a été décerné à la journaliste Djouher Boura de la Radio algérienne (la chaîne 2) pour son émission intitulée *Les enfants de la lune* dans laquelle elle a présenté des témoignages d'enfants souffrant de maladies génétiques orphelines rapporte l'APS.

Organisée par la Radio algérienne en partenariat avec le bureau de l'Unicef en Algérie, cette 2^e édition du prix national des médias pour les enfants a aussi octroyé un prix spécial à Abdulkader Kherbouche pour avoir réalisé un spot publicitaire sur

les enfants handicapés. Un autre prix spécial a été également décerné à la comédienne Linda Yasmine pour sa "fructueuse" contribution et ses émissions radio destinées pour les enfants.

Le directeur de la coopération et des relations internationales de la Radio algérienne, Farid Toualbi a relevé, à cette occasion, l'importance que revêt le travail journalistique pour dénoncer toutes les souffrances que les enfants subissent.

"La Radio algérienne se fait un devoir d'accompagner ces actions ayant pour fin la défense de ces êtres faibles", a-t-il souligné.

Le représentant de l'UNICEF en Algérie, Thomas Davin a salué pour sa part l'engagement de la presse algérienne pour défendre la cause de l'enfance qui doit être, selon lui, "au centre de préoccupation de tout un chacun".

"Je salue aussi l'engagement de la société civile algérienne qui a fait énormément de choses au profit des enfants".

CONCOURS NATIONAL DU "PRIX VERT" DE LA DGSN

23 quartiers de Tizi-Ouzou en lice

Vingt-trois (23) quartiers de la commune de Tizi-Ouzou sont déjà en lice pour le concours du "Prix vert" du quartier le plus propre, lancé par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) en partenariat avec le ministère de l'Environnement et de l'aménagement du territoire, a indiqué mercredi la chargée de la communication à la Sûreté de wilaya.

D'autres quartiers des villes et villages de la wilaya de Tizi-Ouzou, au nombre d'une cinquantaine, ont également manifesté leur intérêt à prendre part à cette compétition écologique nationale la commissaire Temmar Djamilia.

Des commissions de daïras, chapeautées par une commission de wilaya, effectueront des sorties afin d'évaluer les quartiers des villes et villages participants à ce concours, a ajouté la même source.

Il est prévu de primer localement trois lauréats. Le titulaire de la première place participera d'office à la sélection

nationale rapporte l'APS. Le 30 décembre prochain, une cérémonie sera organisée pour la remise du "Prix vert" aux six (6) quartiers les plus propres, a rappelé la commissaire Temmar. Parallèlement à ce concours, la Sûreté de wilaya, en collaboration avec la direction locale de l'Environnement, effectuera des sorties de sensibilisation sur le terrain pour animer des conférences-débats et des rencontres avec les écoliers, les lycéens et les stagiaires des établissements de la formation professionnelle autour du thème de l'environnement et l'importance de la protection du milieu écologique, a-t-elle ajouté.

L'objectif de cette initiative est de renforcer les valeurs du civisme, de la citoyenneté et du respect de l'environnement dans la société. Elle vise également à rappeler le rôle que joue la police de proximité dans la protection du cadre de vie du citoyen.

COMMUNIQUÉ DE LA SEEAL

Suspension de l'alimentation en eau potable aujourd'hui dans la commune de Chéraga

L'alimentation en eau potable est suspendue depuis mercredi à 12h jusqu'à jeudi à 16h dans la commune de Chéraga, est d'Alger, en raison des travaux de réparation d'une canalisation principale de distribution, a indiqué la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué.

Ces travaux sont localisés au niveau du réservoir du Bois-des-Cars situé dans la commune de Dely-Brahim, a précisé la même source. Un dispositif de citernage



sera mis en place afin d'alimenter, en priorité, les établissements publics et hospitaliers et réduire ainsi les désagréments pour la population

PROLONGATION DE LA GRÈVE GÉNÉRALE À TRIPOLI

Le Conseil local exige le départ de toutes milices

Le Conseil local de Tripoli a annoncé mardi soir la prolongation d'une grève générale largement observée depuis dimanche dans la capitale, en signe de protestation contre la présence des milices, et qui devait initialement prendre fin dans la soirée.



M. Al-Badri président du Conseil local a appelé les Tripolitains à une "grande manifestation" vendredi prochain contre les milices.

Un début de retour à la normale se dessinait et était constaté à Tripoli mardi, au lendemain d'un déploiement de l'armée dans la ville, après les affrontements meurtriers du week-end.

La grève générale a été largement suivie à Tripoli et dans sa banlieue durant les trois derniers jours. La majorité des commerces étaient fermés, de même que les administrations publiques et les banques.

Plusieurs habitants ont même observé une désobéissance civile, bloquant des routes et brûlant des pneus.

Mais si le retrait des Misratis devrait calmer la situation, il reste des milices dans la capitale, en particulier celles de

Zenten, une localité du sud-ouest de la Tripoli, qui contrôlent plusieurs quartiers et en particulier la route de l'aéroport.

Les Tripolitains réclament aussi la dissolution de milices formées par des ex-rebelles de la capitale, qui font la loi dans la ville.

Le gouvernement libyen a présenté mardi au Congrès général national (Parlement) un plan en 15 points pour faire évacuer les milices de la capitale, qui prévoit d'abord un recensement des différents groupes armés présents, qui devront être réinstallés sur d'autres sites hors de Tripoli.

Le gouvernement envisage par la suite d'élaborer un deuxième plan pour le désarmement de ces groupes et l'intégration de leurs membres dans les forces de sécurité

INFANTICIDE À TIZI-OUZOU

Une sexagénaire condamnée à 10 ans de prison ferme

Le tribunal criminel près la cour de Tizi-Ouzou, a condamné, mercredi, à 10 ans de prison ferme, une sexagénaire, reconnue coupable de "participation à l'assassinat d'un nouveau-né".

Selon l'arrêt de renvoi de cette affaire, l'accusée, originaire de la commune de Tizi-Rached (20 km à l'est de Tizi-Ouzou), qui a été jugée en appel, suite à un pourvoi en cassation introduit par la Cour suprême, a participé, en mars 2009 avec son fils aîné, à un infanticide, dont a été victime un enfant illégitime de sa fille.

Cette dernière, alors âgée de 20 ans et dont la grossesse était arrivée à terme, avait accouché dans une clinique privée, où elle

s'était rendue, accompagnée de son frère et de sa mère. Aussitôt après la naissance du bébé, ils sont rentrés chez eux.

Le nouveau-né avait été tué et le frère s'était chargé de l'enterrer dans le jardin. Durant le procès l'accusée a nié les faits retenus contre elle. Le procureur général a requis l'application de la loi.

Lors du procès qui s'était déroulé en première instance en juin 2010, la mère et le fils avaient écopé de 12 ans de réclusion criminelle chacun, tandis que la mère du nouveau-né avait été condamnée à 6 ans de prison ferme, puis libérée au bout de 4 années après avoir bénéficié de la grâce présidentielle.